

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
وزارة التعلم العالي والبحث العلمي
UNIVERSITE IBN KHALDOUN – TIARET –
FACULTE DES LETTRES ET LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUES ETRANGERES



Thème

L'enseignement / apprentissage du français dans les départements techniques cas des étudiants de 1 ère année Informatique de l'université de Tiaret

Mémoire de Master en Didactique des langues étrangères

Présenté par :

ZOUIRA Amina

TOUAREG Michkat Safia

Sous la direction de :

Dr. MOKHTARI Fatima Zohra

Membres du jury :

Président :	Pr. MOSTEFAOUI Ahmed	M.C.A	Université de TIARET.
Rapporteur :	Dr. MOKHTARI Fatima Zohra	M.C.B	Université de TIARET.
Examineur :	Dr. KAFI Khaled	M.A.A	Université de TIARET.

Année Universitaire 2022/2023

« Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, mais l'illusion de la connaissance. »

- Stephen Hawking

Dédicace

Je dédie ce modeste travail,

À mes chers parents. À ma mère qui est le symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite. À mon père, mon exemple éternel qui trouve en moi la source de sa fierté.

À ma deuxième maman « Mbarġa » pour ses encouragements et ses soutiens. À mon frère et mes chères sœurs.

À monsieur Reġhi Mohamed Amine pour ses précieux conseils.

À ma chère amie et binôme Michġat qui a partagé avec moi cet humble travail.

À toute personne très chère à moi.

Amina.

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail de recherche ,
À mes très chers grand Parents ; À mes très chers parents qui m'ont toujours
soutenu dans mes études : mon père source d'espoir et de fierté, ma mère
source de douceur et de conseils ; À toutes mes sœurs et mon petit frère ; À
toute ma famille ; À ma chère binôme Amina ; À tous mes amis.*

Michkat Safia.

Remerciements

Nous remercions d'abord Allah le tout puissant pour avoir fini ce modeste travail.

Tous nos respects et nos sincères remerciements à notre directrice de recherche Dr. Mokhtari Fatima Zohra pour nous avoir dirigé dans la réalisation de ce modeste travail, Nous tenons à remercier les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant d'évaluer ce modeste travail.

Nos sincères remerciements s'adressent également à Dr. Mosefoui Ahmed pour son soutien et son orientation.

Nous exprimons toute notre gratitude à tous les enseignants de département de Français pour leurs efforts fournis durant ces années d'études.

Liste des abréviations

FLE : Français Langue Étrangère.

FOS : Français sur Objectifs Spécifiques.

FOG : Français sur Objectif Général.

FST : Français Scientifique et Technique.

SGAV : Structuro-Global-Audio-Visuel.

FLP : Français Langue Professionnelle.

FOU : Français sur Objectif Universitaire.

LSP : La Langue de spécialité professionnelle.

TCE : Techniques de communication et d'expression.

Liste des Tableaux

Tableau 01 : Tableau les différences entre le français sur objectifs spécifiques et la langue de spécialité42

Tableau 02 : Tableau grille d'analyse de la présentation du cours 51

Liste des Figures

Figure 01 : Les spécificité du FOS..... 26

Figure 02 : Le modèle de la situation pédagogique enseignement / apprentissage de legender adapté à la didactique..... 28

Figure 03 : Représentation par un diagramme circulaire des résultats: La gent du public59

Figure 04 : Représentation par un diagramme circulaire des résultats : Le Choix de la filière 60

Figure 05 : Représentation par un diagramme circulaire des résultats : L'usage de la langue française 61

Figure 06 : Représentation par un diagramme circulaire des résultats : L'étude des matières en français 62

Figure 07 : Représentation par un diagramme circulaire des résultats : L'utilité du module de français TCE 64

Figure 08 : Représentation par un diagramme circulaire des résultats: La suffisance de volume horaire du module de TCE 65

Figure 09 : Représentation par un diagramme circulaire des résultats: La langue utilisée pour poser les questions66

Figure 10 : Représentation par un diagramme circulaire des résultats : Les difficultés.....67

Figure 11 : Représentation par un diagramme circulaire des résultats: Les compétences à apprendre69

Table des matières

Introduction Générale ..	12
--------------------------	----

Cadre Théorique

Chapitre I. Parcours Historique du F.O.S/ F.O.U

Introduction Partielle	17
I.1. Le Français sur Objectif Général	17
I.2. Le français sur objectif spécifique	17
I.2.1. Définition du FOS	17
I.2.2. Le FOS selon les spécialistes de domaine	18
I.2.3. L'historique du FOS	19
I.2.3.1. Le Français Militaire	19
I.2.3.2. le Français Scientifique et Technique	19
I.2.3.3. Le Français Instrumental	20
I.2.3.4. Le Français Fonctionnel	21
I.2.3.4.5. Le Français sur Objectifs Spécifiques	22
I.2.3.4.6. Le Français Langue Professionnelle (F.L.P)	22
I.3. Les spécificités du FOS	23
I.4. l'enseignement/ apprentissage du FOS	26
I.5. Les difficultés de l'enseignement/ apprentissage du FOS	29
I.5.1. Les difficultés de l'apprentissage du FOS	29
I.5.2. Les difficultés de l'enseignement de FOS	30
I.6. Le Français sur Objectifs Universitaires	32
I.6.1. La diversité des filières universitaires	32
I.6.2. Les besoins spécifiques	33
I.6.3. Le facteur temps	33
Conclusion de premier chapitre.....	34

Chapitre II. La Langue de spécialité

Introduction partielle	36
II.1. La définition de la langue de spécialité	36
II.2. Les caractéristiques de la langue de spécialité	37

II.3. L'élaboration de programme en langue de spécialité.....	38
II.3.1. La demande.....	39
II.3.2. L'analyse des besoins	39
II.3.3.La collecte des données	40
II.3.4. L'analyse des données	40
II.3.5. L'élaboration didactique en langue de spécialité.....	40
II.4. La terminologie de la langue de spécialité	40
II.5. Les différences entre le français sur objectifs spécifiques et la langue de spécialité	41
Conclusion de deuxième chapitre	43

Cadre méthodologique et pratique

Chapitre I. Description du corpus et Méthodologie du travail

Introduction partielle	46
I.1. Présentation du département	46
I.2. Enquête de terrain	46
I.3 Identification du public cible	46
I.4. Présentation du corpus	47
I.4.1. Le questionnaire.....	47
I.4.2. La méthode d'observation qualitative	48
I.4.3. Les conditions de réalisation de l'enquête	48
I.5. Description des séances observées	49
I.6. L'analyse du module de français (TCE)	52
I.6.1. Les Objectifs du module (TCE).....	52
I.6.2. Le contenu du module de (TCE).....	52
I.6.3. La méthodologies d'enseignement du module TCE et l'évaluation.....	53
I.6.4. Critiques et remarques.....	54
I.6.5. Réflexion de l'enseignement du module de (TCE) sur l'enseignement du français	55
I.6.6. Les améliorations proposées par l'enseignant	56

Chapitre II . Analyse et interprétation des résultats du questionnaire des étudiants

II.1. Description du questionnaire	58
II.2. Présentation des résultats	58
II.2.1. La première section	58
II.2.2. La deuxième section.....	63
Conclusion partielle	70
Conclusion Générale	
Références bibliographiques	
Annexes	

Introduction Générale

De nos jours, les langues étrangères jouent un rôle significatif dans la vie et le parcours professionnel des individus, qu'ils soient chercheurs, professionnels ou académiciens. En raison de la mondialisation et des changements économiques, technologiques et culturels qui en découlent, il est devenu nécessaire voire obligatoire d'intégrer l'apprentissage d'une langue étrangère, en particulier le français. Dans le contexte des universités, notamment en Algérie, l'objectif de ce module est de favoriser et encourager l'apprentissage des langues étrangères afin de permettre une ouverture plus large sur le monde et de faciliter l'acquisition de connaissances spécialisées. Aujourd'hui, l'enseignement de la langue française fait face à une demande croissante en raison de l'importance accordée à cette langue, tant dans les milieux universitaires que professionnels (notamment techniques et technologiques).

Actuellement, L'enseignement/apprentissage du français connaît plusieurs évolutions visant à répondre aux besoins variés des apprenants, en mettant en place des approches telles que le français langue étrangère (FLE), le français langue de spécialité (FLS), etc., pour aboutir à une approche spécifique : le français sur objectif spécifique (FOS).

L'enseignement du FOS occupe une place importante dans notre pays. Nous constatons un développement des variétés du français à des fins spécifiques, telles que le français médical et le français des affaires. C'est dans cette perspective que nous proposons de mener une recherche dans le domaine du français sur objectif spécifique, plus précisément dans le secteur de l'informatique.

Notre sujet de recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique du FOS, qui se réfère à une situation d'enseignement/apprentissage spécifique du français dans un laps de temps relativement court. Nous avons opté pour le français sur objectifs spécifiques (FOS) en tant que domaine de recherche pour plusieurs raisons, notamment les nouveaux étudiants inscrits à l'université présentent souvent un faible niveau de compétence linguistique, ce qui explique en partie le taux d'échec élevé, en particulier parmi les étudiants de première année. Notre choix se concentre spécifiquement sur le français comme langue d'enseignement au département de l'informatique. En effet, nous avons décidé de travailler avec les étudiants de première année, car ces derniers rencontrent de nombreux problèmes pour suivre leurs études en français à l'université. Ils éprouvent des difficultés à réorganiser leurs connaissances dans cette langue, à se documenter correctement et à se préparer aux examens

spécialisés, comme le souligne Dr. Michael G. Moore, (2017). « Les compétences linguistiques sont un atout majeur pour les étudiants diplômés en sciences et en technologie, car elles leur permettent de communiquer efficacement avec des collègues, des clients et des partenaires commerciaux dans le monde entier. ».

En résumé, notre décision de choisir le français sur objectifs spécifiques (FOS) dans le contexte du département de l'informatique repose sur la nécessité d'apporter un soutien et des ressources adaptés aux étudiants de première année qui rencontrent des difficultés à étudier et à réussir dans cette langue.

Tout cela nous a amené à poser les questions suivantes :

- Quels contenus sont inclus dans le programme de français enseigné aux étudiants de première année informatique?
- Dans quelle mesure ces contenus répondent-ils aux besoins réels des étudiants inscrits dans la faculté des sciences exactes, département de l'informatique ?

Dans cette étude, nous chercherons à répondre à ces questions en évaluant les hypothèses suivantes lors de la partie pratique :

- Les contenus du programme sont élaborés en analysant les besoins des étudiants.
- Les cours de français enseignés se limitent à des sujets généraux, sans prendre en compte les besoins spécifiques des étudiants de première année en informatique.

Nous adoptons une approche méthodologique qui implique l'analyse du français enseigné en première année informatique ainsi que l'évaluation des besoins des étudiants. Pour cela, nous utilisons des questionnaires distribués aux étudiants inscrits en première année informatique, ainsi qu'un autre questionnaire adressé à l'enseignant de français. De plus, nous nous appuyons sur les résultats des séances d'observation des cours de français dispensés en première année de l'informatique.

Notre travail repose sur les recherches de LEHMANN D., MANGIANTE J-M., PARPETTE C., et d'autres chercheurs.

Nous y présenterons dans le premier chapitre, la stabilisation des différents concepts en relation avec le domaine du FOS dans sa genèse. Et dans le deuxième chapitre, nous

aborderons la définition et les caractéristiques de la LSP ainsi que la démarche de constitution de programme.

Dans la deuxième partie, celle du cadre pratique, nous aborderons un chapitre pour la description du corpus et la méthodologie de travail. Ensuite, nous nous pencherons sur la description des séances observées et l'analyse du module de français TCE. Cette analyse se fondera sur l'examen des questionnaires remplis par l'enseignant et les étudiants, dont nous exposerons les résultats accompagnés de commentaires et de synthèses. Dans le deuxième chapitre nous présenterons l'analyse et l'interprétation du questionnaire destiné aux étudiants. Enfin, nous allons opter à proposer des solutions pour remédier aux problèmes posés.

Cadre théorique

Chapitre I

Parcours Historique du F.O.S / F.O.U

Introduction partielle

Dans ce chapitre, Nous tentons de présenter trois éléments fondamentaux, le premier s'agit du français sur objectif général (FOG).

Ensuite, Nous parlerons du français sur objectifs spécifiques (FOS) et le concept FOS. Cette section comprend également le FOS selon des spécialistes, distinction des différentes appellations relatives au FOS. Il mettra en lumière notamment les spécificités du FOS , nous soulignerons aussi l'enseignement/apprentissage du FOS.

Enfin, nous terminerons ce chapitre en faisant le point sur le Français sur Objectif Universitaire.

I.1. Le Français sur Obectif Général

Le français sur objectif général (maintenant connu sous le nom de FOG) est conçu pour permettre aux apprenants de communiquer dans plusieurs circonstances de la vie quotidienne. Le français général se caractérise par une formation à moyen et long terme avec un large public, une variété de sujets, et une variété de compétences à développer. L'enseignant de FOG maîtrise parfaitement le contenu des cours, il est autonome et peut utiliser les supports existants tels que : les manuels scolaires et les fiches pédagogiques.

I.2. Le Français sur Objectifs Spécifiques

I.2.1. Définition du FOS

Selon le dictionnaire de la didactique du français de Jean-Pierre Cuq : « Le FOS est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelles ou des études supérieures ».

Le français sur objectif spécifique (FOS) est une branche de la didactique du FLE qui vise à répondre aux besoins spécifiques d'un groupe d'apprenants. Cette approche diffère de l'enseignement du français général en ce sens qu'elle se concentre sur les compétences linguistiques requises dans un domaine professionnel, académique ou social spécifique. La notion du "FOS" réfère à une situation d'enseignement/apprentissage précise et spécifique

du français pendant une durée définie à travers laquelle l'apprenant doit être en mesure d'exercer une activité professionnelle nécessitant l'usage du français. Dans ce cas, le but principal de l'enseignement est de développer les capacités linguistiques de l'apprenant et d'acquérir des connaissances professionnels de la langue française afin de pouvoir accéder dans le domaine professionnel. Cette formation porte sur des contenus dont les enseignants n'ont pas connaissance a priori, il est donc intéressant d'entrer en contact avec des acteurs professionnels, qui peuvent être des enseignants d'une discipline spécifique ou à la demande.

I.2.2. Le FOS selon les spécialistes de domaine

Hani Qotb affirme que : " Le FOS est l'abréviation de l'expression " Français sur Objectifs Spécifiques". Il s'agit d'une branche de la didactique du FLE. Ce dernier s'adresse à toute personne voulant apprendre le français dit "général". Par contre, le FOS est marqué par ses spécificités qui le distinguent du FLE. La principale particularité du FOS est certainement ses publics. « Ceux-ci sont souvent des professionnels ou des universitaires qui veulent suivre des cours de français à visée professionnelle ou universitaire. Donc, ils veulent apprendre non le français mais plutôt du français pour réaliser un objectif donné ». (2008).

Catherine Carras indique : « Le FOS est un domaine ouvert, varié, complexe, qui se caractérise par la grande diversité de ses contextes, situations d'enseignement, méthodes, objectifs, pratiques et dispositifs.» (2007 :8).

L'enseignement/apprentissage des langues modernes, en particulier dans le domaine de la didactique des langues étrangères, ont révélé des publics aux exigences spécifiques en communication professionnelle et fonctionnelle. Le FOS a émergé dans l'objectif de permettre à ces publics d'acquérir des compétences langagières spécifiques à leurs domaines.

Selon B. Tauzin (2003 :82) : « Le FOS ce n'est pas enseigner Le français ou apprendre le français, mais c'est bien apprendre du français « Pour ». C'est du français pour travailler - pour les uns - et pour suivre des études pour les autres. »

À ce propos , le FOS a fait un choix sélectif et intervient dans des domaines où la langue générale n'occupe aucune place (dans le sens que le FOS exploite une méthode spécifique où les apprentissages sont concentrés sur des objectifs communicatifs

fonctionnels). C'est un moyen qui contribue à la mise en place des procédures urgentes, rapides mais efficace pour compenser les défauts immédiatement.

Lehmann définit : « Le FOS est un aspect pratique du FLE et les apprenants peuvent implicitement tout apprendre de la langue française surtout ceux qui veulent de la langue française dans le domaine professionnel.» (1993 :5).

Le FOS est une approche très efficace pour les apprenants qui ont besoin d'apprendre le français pour une utilisation spécifique dans leur travail ou dans leur vie quotidienne. En fournissant une formation linguistique adaptée à leur domaine de spécialisation, les apprenants sont mieux préparés à utiliser le français de manière efficace et appropriée dans leur domaine d'activité.

I.2.3. L'historique du FOS

I.2.3.1. Le Français Militaire

Selon H.Qotb, l'histoire du Français sur Objectifs Spécifiques remonte aux années vingt du siècle précédent, avec la naissance d'un type du français dont l'objectif est de répondre aux besoins langagiers des soldats francophones dans l'armée française.« Une commission militaire était chargée d'élaborer un manuel du français militaire destiné à ses soldats non francophones combattants dans ses rangs : règlement provisoire du 7 juillet pour l'enseignement indigène ».

Ce manuel a deux objectifs d'une part, faciliter les rapports des soldats avec leurs collègues et leurs supérieures en français et d'autre part, il consiste à aider ces soldats à contribuer au développement de leurs pays une fois de retour. » (2008).

I.2.3.2. Le Français Scientifique et Technique

Comme son nom l'indique, le français scientifique et technique s'est développé pour répondre aux besoins des apprenants dans les domaines scientifiques et techniques. Cette appellation est apparue pour la première fois à la fin des années 50, en réponse à l'essor de l'anglais dans les anciennes colonies françaises.

« La désignation FST résulte d'une décision politique datant de la fin des années 1950, prise dans un contexte de défense des intérêts économiques de la France, de son influence géopolitique (en particulier dans les pays en voie de développement, dont les ex colonies françaises » (Holtzer, 2004 : 15).

Le FST est axé sur l'enseignement/apprentissage du lexique comme principale voie d'accès à la spécialité . Il se base sur les methodologies structuralistes qui se centrent sur le contenu, en particulier les méthodologies SGAV qui s'appuient sur le français fondamental . Ainsi , L'enseignement du FST s'adresse à un public adulte ayant reçu une formation scientifique dans leur langue maternelle, c'est-à-dire un public d'experts dans leurs domaines de spécialité.

Le FST a également mené plusieurs recherches qui ont contribué à la publication d'ouvrages tels que "Le vocabulaire général d'orientation scientifique" de Phal publié en 1971, ainsi que des vocabulaires d'initiation pour (les études agronomiques, la critique littéraire, la vie politique et la géologie).

I.2.3.3. Le Français Instrumental

Au début des années soixante-dix, un autre type de français de spécialité est apparu, il s'agit du Français Instrumental . Ce concept a été lancé en Amérique latine.

Il est ainsi définit par G. HOLTZER (2004) : « *Le français instrumental est un type d'enseignement fonctionnel du français qui concerne un public bien défini (des étudiants de l'université) est circonscrit à des activités précises (lire de la documentation spéciale) limitée à des objectifs déterminés (l'accès à l'information scientifique et plus largement au savoir).* »

Contrairement aux méthodes traditionnelles qui se concentrent sur la grammaire et la traduction, l'enseignement du Français Instrumental se base sur la lecture et considère l'apprentissage du français comme un outil visant à faciliter la compréhension des textes de spécialité, et non un objectif en lui-même. Ce type d'apprentissage tient compte les publics auxquels les textes spécialisés sont destinés, ce qui favorise sa diffusion, et sont généralement des étudiants universitaires ou des doctorants qui tentent à devenir autonomes en compréhension écrite.

La méthodologie du Français Instrumental implique que l'enseignant choisisse les textes à travailler en fonction du niveau de langue et des connaissances préalables des apprenants. Les textes choisis doivent comporter des données qui facilitent la compréhension, telles que des tableaux, des sondages ou des illustrations. Les apprenants doivent alors formuler des hypothèses à partir de ces données, qui seront confirmées ou infirmées lors de la lecture. Bien que le Français Instrumental ait été critiqué, il est considéré comme une contribution importante au FOS, car il facilite l'accès aux textes spécialisés pour des publics spécifiques et professionnels. Cette approche prépare le terrain à l'émergence du Français Fonctionnel dans les années 70.

I.2.3.4. Le Français Fonctionnel

En 1974, le français fonctionnel a été créé en réponse au choc pétrolier qui a eu des répercussions négatives sur la diffusion du français à l'étranger, en particulier dans les pays non francophones. Le Ministère des Affaires étrangères a pris des mesures pour relancer le français à l'échelle internationale, en cherchant à toucher un public plus large que le public traditionnel. Les scientifiques, les techniciens, les juristes, les médecins et d'autres professionnels peuvent également être intéressés par la langue. Cette initiative visait à renforcer la présence du français dans le monde en privilégiant le français fonctionnel plutôt que le français scientifique et technique ou les langues de spécialité.

« La meilleure définition du français fonctionnel nous paraît être celle d'un français qui sert à quelque chose par rapport à l'élève (et à l'avis) même de ses destinataires. Cette notion ne se confond évidemment pas avec celle de langue-outil, mais elle fait litière des croyances à l'apprentissage de la langue française pour elle-même (...). Le français fonctionnel est celui que l'on enseigne en fonction d'un but. » (Porcher, 1976 : 16).

Ce type d'enseignement a connu une grande évolution, avec un changement de terminologie de "français fonctionnel " à "enseignement fonctionnel du français". En effet, *«...l'expression français fonctionnel [...] n'a pas grand sens en termes didactiques, contrairement à l'expression enseignement fonctionnel du français : par delà les différences de publics et de contenus, est fonctionnel tout enseignement mettant en œuvre des pratiques qui sont en adéquation avec les objectifs assignés [...] Il n'y a donc pas de langages, et encore moins de langues,*

fonctionnels, mais des enseignements plus ou moins fonctionnels de tel ou tel aspect langagier dans telle ou telle situation.» (Lehmann, 1993 : 99).

I.2.3.5. Le Français sur Objectifs Spécifiques

Avec le Français sur Objectifs Spécifiques, on arrive à une étape importante du développement de ce type du français qui continue à s'adapter avec la réalité de ses publics. Calqué sur l'expression anglaise " English for Spécial Purposes" (ESP) lancée par Hutchinson T, Waters A, le FOS est marqué par sa centration sur l'apprenant qui est avant tout le point de départ de toutes ses activités pédagogiques. La problématique principale du FOS est basée sur certains aspects: des publics, spécialistes non en français mais en leurs domaines professionnels ou universitaires, veulent apprendre du français dans un temps limité pour réaliser un objectif qui est à la fois précis et immédiat, d'où l'expression " objectifs spécifiques."

Le FOS se distingue du FLE qui s'adresse à toute personne voulant apprendre le français dit général. Il s'oriente vers les domaines professionnels de chaque apprenant.

I.2.3.6. Le Français Langue Professionnelle (F.L.P)

Un nouvel apprentissage qui marque le parcours du FOS. Le Français Langue Professionnelle (appellation donnée par Florence Mourlhon – Dallies) constitue un champ d'étude intermédiaire entre le français de spécialité et le français sur objectif spécifique.

« Le FLP est le français enseigné à des personnes devant exercer leur profession entièrement en français. Dans un tel cas, le cadre d'exercice de la profession au complet est en français (aspects juridiques et institutionnels, échanges avec les collègues et la hiérarchie, pratique du métier) même si des portions de l'activité de travail peuvent être réalisées en anglais ou dans d'autres langues (celles de collègues) ». (Mourlhon –Dallies, 2006 : 30, In QOTB Hani).

Le FLP partage les spécificités du FOS (les besoins spécifiques, la durée limitée d'apprentissage, la rentabilité des cours et la motivation des publics), mais il existe des différences qui les caractérisent au niveau des besoins d'apprentissage.

En FOS, les besoins d'apprentissage varient selon la nature des publics, alors que l'objectif des publics de FLP est d'avoir accès à l'emploi. De cette distinction, le FLP constitue un élément essentiel du FOS mais il est orienté plutôt vers le domaine professionnel.

I. 3. Les Spécificités du FOS

Le FOS se caractérise par certaines spécificités que tout enseignant doit connaître afin d'assurer ce type de cours dits particuliers. La prise en considération de ces spécificités constitue une précondition pour garantir l'effectivité de toute formation dans ce domaine. Ces caractéristiques concernent cinq points principaux :

I.3.1. La diversité des publics

Le FOS se distingue avant tout par la diversité de ses publics. Ceux-ci se composent de professionnels, d'étudiants en voie de spécialisation auxquels s'ajoutent des émigrés souhaitant s'intégrer dans la vie professionnelle.

Richer affirme que « *les acteurs du FOS se singularisent, en ce qui concerne les apprenants, par une perception aiguë de leurs besoins focalisés sur des savoir-faire langagiers dictés par une nécessité de maîtrise d'un réel professionnel, en ce qui concerne les enseignants, par une tension entre maîtrise langagière, culturelle et (mé) connaissance relative de la sphère sociale pour laquelle ils doivent former les apprenants en termes de compétence à communiquer langagièrement.* » (RICHER, J.J, 2008).

Il est important de souligner les acteurs principaux de cette diversité :

I.3.1.1. Des professionnels

Il s'agit des personnes qui ont besoin d'une formation en langue pour mieux répondre aux exigences de leur travail dans leur domaine de spécialité. Ils peuvent travailler dans tous les secteurs socio-professionnels, mais sont plus nombreux dans les domaines commerciaux, économiques, touristiques, médicaux et juridiques.

I.3.1.2. Des étudiants non-spécialistes en langue

Ce sont généralement des étudiants non-francophones qui cherchent à continuer leurs études en français dans leur domaine de spécialité. Ces étudiants peuvent fréquenter une université francophone (française, canadienne, belge, etc.) ou dans une filière francophone dans leurs pays d'origine.

I.3.1.3. Des émigrés

Ce sont des étrangers qui viennent s'installer dans un pays francophone dans le but de trouver un travail, mais ils ont des difficultés d'intégration sociale et professionnelle car ils ne connaissent pas ou ne maîtrisent pas suffisamment le français. Ils ont besoin d'une formation linguistique ciblée pour améliorer leur insertion et leur compétitivité dans la recherche ou le maintien d'un emploi.

I.3.2. Les besoins spécifiques des publics

Il est à rappeler que les apprenants du FOS se caractérisent par la spécificité des besoins langagiers. Les publics, mentionnés ci-dessus, cherchent à apprendre **DU** français et non pas **LE** français pour agir professionnellement et atteindre ses objectifs, comme l'a fait remarquer Lehmann. Il aborde ce sujet en précisant : « *Se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix doivent être opérés.* » (Lehmann, 1993 : 116).

Par exemple, des hommes d'affaires chinois souhaitent apprendre du FOS pour pouvoir communiquer avec leurs homologues francophones : mener un appel téléphonique, participer à une réunion d'affaire, lancer des publicités pour leurs produits dans un pays francophone, etc. En ce qui concerne les étudiants, ils ont pour objectif de suivre des cours, prendre des notes, lire des livres, rédiger des mémoires, passer des examens, etc. Ainsi, pour mieux répondre aux besoins de ces publics, il est important d'analyser leurs exigences avant de concevoir les cours.

I.3.3. La durée consacrée à l'apprentissage

L'apprentissage du FOS se distingue par un temps assez limité, ce qui représente un des obstacles auxquels sont confrontés les apprenants, qu'ils soient professionnels ou étudiants, lorsqu'ils suivent leurs cours de FOS.

Mangiante et Parpette notent : « *ce public, adulte, professionnel ou universitaire, sans formation au français ou avec une formation à perfectionner, a des objectifs d'apprentissage qu'il doit atteindre dans un laps de temps limité dépassant rarement quelques mois* » (2004 : 6).

Ils sont déjà occupés par leurs engagements professionnels ou universitaires qui les empêchent d'être réguliers aux cours. De ce fait, ils sont donc obligés de suivre les cours de FOS à la fin de la journée soit pendant le week-end. Ces publics abandonnent souvent leurs formations.

I.3.4. La rentabilité de l'apprentissage du FOS

Les apprenants en FOS ont des objectifs spécifiques à atteindre à la fin de leur formation. Les professionnels, par exemple, cherchent à se démarquer de leurs collègues en améliorant leur compétence en français des affaires pour réussir leur carrière dans leurs entreprises. « *Le français des affaires est supposé fonctionner comme une espèce d'accélérateur de carrière, en apportant en quelque sorte un capital social* » (Porcher, 2002 : 87).

L'acquisition de cette compétence langagière peut leur permettre d'obtenir une promotion ou une augmentation de salaire. Quant aux étudiants, ils cherchent à mieux se préparer pour le marché du travail. En revanche, les publics de FLE n'ont pas toujours des objectifs professionnels clairement définis ; certains apprennent même parfois le français par obligation.

I.3.5. La motivation des publics

Le public du FOS se caractérise aussi par sa motivation. En fait, il est motivé par des objectifs professionnels bien déterminés. Cette motivation est influencée, d'une certaine manière, par les changements socio-économiques. Ces influences se traduisent par des perceptions et un apprentissage de la langue qui peuvent être très diversifiés. Selon CHEVAL, M.(2003) : « *La langue que nous enseignons n'est plus alors conçue comme un tout, objet immuable, dont il faut connaître tous les arcanes pour oser l'utiliser, les parcours sont diversifiés, les compétences visées parcellisées, partielles, peut-être plus vite acquises. Plus vite parce que la notion de temps prend toute son importance pour ces publics, peu disponibles et pressés de voir leur effort couronné de succès* ».

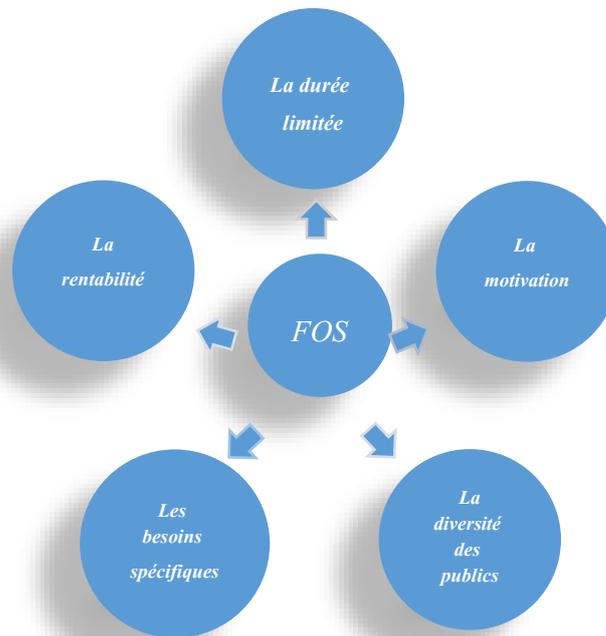


Figure 01 : Les spécificités du FOS

Actuellement, Le FOS touche plusieurs secteurs professionnels et étudiants. Nous citons quelques exemples :

- Le français des affaires.
- Le français de l'agriculture.
- Le français scientifique et technique.
- Le français juridique.
- Le français des relations internationales.
- Le français de la médecine.
- Le français du secrétariat.
- Le français de l'art et du design.
- Le français de l'informatique.
- Le français journalistique.
- Le français de l'ingénierie.
- Le français de traduction ou d'interprétation.

I.4. L'enseignement/apprentissage du FOS

L'enseignement et l'apprentissage du FOS sont axés sur l'acquisition de compétences linguistiques et communicatives spécifiques à un domaine professionnel ou académique particulier. Le FOS vise à répondre aux besoins de communication spécifiques des apprenants dans leur domaine d'expertise ou leur futur environnement professionnel.

Nous mentionnons quelques aspects importants à prendre en compte lors de l'enseignement/apprentissage du FOS :

➤ **L'analyse des besoins**

Il est essentiel de comprendre les besoins spécifiques des apprenants en termes de compétences linguistiques et communicatives dans leur domaine d'étude ou de travail. Cela peut inclure l'identification des tâches, des fonctions de communication et des domaines de connaissances nécessaires.

➤ **Le contenu spécifique**

Le contenu du cours doit être adapté au domaine professionnel ou académique des apprenants. Il peut inclure des sujets spécifiques, des terminologies techniques, des exemples de cas réels, des études de cas, des documents authentiques, etc.

➤ **L'approche communicative**

L'approche communicative est importante dans l'enseignement du FOS. Les apprenants doivent être encouragés à participer activement, à interagir avec les autres, à résoudre des problèmes, à présenter des informations, etc. Cela leur permet de développer leurs compétences de communication dans des contextes réels et pertinents.

➤ **Les compétences linguistiques et stratégies**

Les compétences linguistiques générales, telles que la grammaire, le vocabulaire, la prononciation, etc., restent importantes dans l'enseignement du FOS. Les apprenants doivent également être initiés à des stratégies d'apprentissage spécifiques qui les aident à améliorer leur compréhension et leur production orales et écrites.

➤ **Le matériel didactique**

Le choix du matériel didactique est crucial. Il devrait inclure des ressources authentiques telles que des articles, des vidéos, des présentations, des documents professionnels, des enregistrements audio, etc. Ces ressources aident les apprenants à se familiariser avec la langue et les pratiques utilisées dans leur domaine d'expertise.

➤ L'évaluation

L'évaluation doit être alignée sur les objectifs spécifiques du cours de FOS. Elle peut inclure des tâches pratiques, des projets, des présentations orales, des tests écrits, des simulations de situations professionnels, etc .

➤ La formation des enseignants

Les enseignants qui dispensent des cours de FOS doivent être bien formés et avoir une connaissance approfondie du domaine spécifique ainsi que des compétences pédagogiques adaptées à l'enseignement du français dans ce contexte particulier. Il convient de noter que l'enseignement du FOS peut varier en fonction des domaines professionnels ou académiques spécifiques. Il est important de prendre en compte les caractéristiques uniques de chaque domaine et de s'adapter en conséquence pour offrir une expérience d'apprentissage efficace et pertinente.

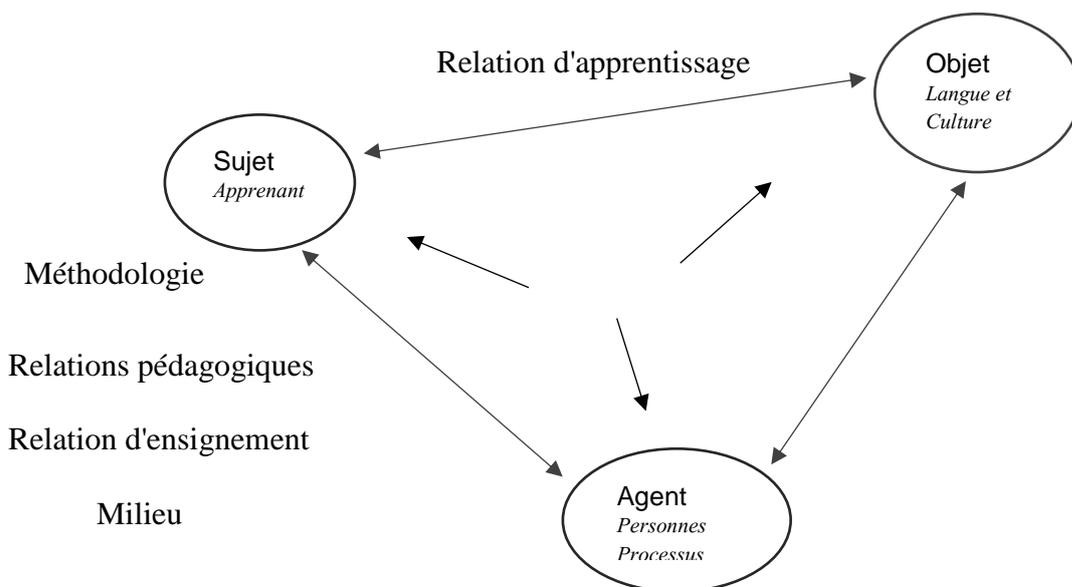


Figure 02 : Le modèle de la situation pédagogique enseignement/apprentissage de legender adapté à la didactique

Dans son *Dictionnaire actuel de l'éducation* (1993) R. Legendre aborde, les trois pôles constitutifs de toute situation d'enseignement/ apprentissage : l'Enseignant (Agent) ; l'Apprenant (Sujet) et le Savoir (Objet).

I.5. Les difficultés de l'enseignement/ apprentissage du FOS

Le Français sur Objectifs Spécifiques joue un rôle très important qui vise à encourager les échanges entre les peuples , dans un contexte de plus en plus mondialisé. Cependant l'enseignement/apprentissage du FOS sont confrontés à plusieurs obstacles que nous allons détailler ci-dessous.

I.5.1. Les difficultés de l'apprentissage du FOS

Il nous semble important de souligner les défis auxquels les apprenants de FOS sont confrontés. Les partenaires du processus d'enseignement/apprentissage , tels que les institutions de formation, les concepteurs de programmes et les formateurs, doivent prendre en compte ces difficultés pour atteindre les résultats escomptés :

I.5.1.1. Le vocabulaire spécialisé

Selon le domaine spécifique de FOS, il peut y avoir un vocabulaire technique et spécialisé qui diffère considérablement du vocabulaire courant du français. Apprendre et maîtriser ce vocabulaire spécifique peut être un défi, car il peut être moins fréquemment utilisé dans les conversations quotidiennes.

I.5.1.2. La structure de la langue

La structure grammaticale et syntaxique du FOS peut varier en fonction du domaine d'étude. Certains domaines peuvent nécessiter des structures particulières ou des constructions de phrases spécifiques. Les apprenants doivent donc être attentifs à ces différences et s'adapter à la structure de la langue utilisée dans leur domaine d'intérêt.

I.5.1.3. Les connaissances préalables

L'apprentissage de FOS suppose souvent que les apprenants ont déjà des connaissances

préalables dans leur domaine d'étude. Par conséquent, si les apprenants ne sont pas familiers avec les concepts fondamentaux de leur domaine, cela peut rendre l'apprentissage plus difficile. Ils doivent combiner l'apprentissage du français avec l'acquisition des connaissances spécifiques à leur domaine.

I.5.1.4. La documentation limitée

Il peut être difficile de trouver des ressources pédagogiques spécifiques pour l'apprentissage du FOS, en particulier si le domaine d'étude est très spécialisé. Il se peut que les manuels et les matériaux d'apprentissage disponibles ne correspondent pas exactement aux besoins spécifiques des apprenants, ce qui peut rendre l'apprentissage plus difficile.

I.5.1.5. La pratique de la langue

Comme pour l'apprentissage de toute langue, la pratique est essentielle. Cependant, il peut être difficile pour les apprenants de trouver des occasions de pratiquer le FOS dans leur vie quotidienne, en dehors des contextes académiques. Cela peut limiter leur exposition à la langue et leur capacité à la maîtriser pleinement.

Pour surmonter ces difficultés, il est important que les apprenants de FOS s'engagent dans une pratique régulière de la langue, recherchent activement des ressources pédagogiques adaptées à leur domaine, participent à des conversations et à des activités liées à leur domaine d'étude, et demandent de l'aide à leurs enseignants ou à d'autres apprenants expérimentés. La persévérance et la motivation sont également essentielles pour surmonter les défis rencontrés lors de l'apprentissage du FOS.

I.5.2. Les difficultés de l'enseignement du FOS

L'enseignement du français sur objectifs spécifiques (FOS) peut présenter certaines difficultés en raison de sa nature spécifique et de son orientation vers des domaines particuliers :

I.5.2.1. Hétérogénéité des apprenants

Les apprenants en FOS peuvent provenir de divers horizons professionnels et avoir des niveaux de compétence linguistique différents. Il peut être difficile de répondre aux

besoins spécifiques de chaque apprenant tout en maintenant un enseignement cohérent pour l'ensemble du groupe.

I.5.2.2. Spécialisation terminologique

L'enseignement du FOS nécessite souvent une connaissance approfondie du vocabulaire spécifique à un domaine professionnel ou à une discipline particulière. Les enseignants doivent se familiariser avec ces termes et être en mesure de les expliquer de manière claire et accessible aux apprenants.

I.5.2.3. Disponibilité des ressources

Il peut être difficile de trouver des ressources pédagogiques adaptées au FOS, en particulier pour des domaines de spécialisation spécifiques. Les enseignants doivent souvent créer ou adapter leurs propres matériels d'enseignement, ce qui demande du temps et des efforts supplémentaires.

I.5.2.4. Maîtrise des compétences professionnelles

En plus de la maîtrise de la langue, les apprenants en FOS doivent également développer des compétences spécifiques liées à leur domaine professionnel, telles que la rédaction de rapports, la communication orale lors de présentations ou la négociation. Il peut être difficile d'aborder ces compétences complexes et de les intégrer dans le programme d'enseignement.

I.5.2.5. Évolution rapide des domaines spécifiques

Les domaines professionnels évoluent rapidement, avec de nouvelles technologies, des pratiques émergentes et des terminologies en constante évolution. Il peut être difficile pour les enseignants de rester à jour et de fournir des informations pertinentes et à jour aux apprenants.

I.5.2.6. Évaluation des compétences spécifiques

L'évaluation des compétences spécifiques liées à un domaine professionnel peut être un défi. Les méthodes traditionnelles d'évaluation de la langue peuvent ne pas être adaptées

pour mesurer la maîtrise des compétences professionnelles des apprenants en FOS. Il est important de concevoir des évaluations pertinentes qui reflètent les objectifs spécifiques du programme.

En contrôlant ces difficultés, les enseignants de FOS peuvent fournir un enseignement efficace et adapté aux besoins des apprenants, les aidant ainsi à développer leurs compétences linguistiques et professionnelles dans un domaine spécifique.

I.6. Le Français sur Objectifs Universitaires (FOU)

Une autre notion qui commence à gagner du terrain dans le milieu didactique et qui n'est qu'une déclinaison du FOS, il s'agit du Français sur Objectif Universitaire. C'est une approche qui se concentre spécifiquement sur les besoins linguistiques des étudiants dans un contexte universitaire. Il vise à préparer les étudiants à communiquer efficacement en français dans divers domaines académiques, tels que la lecture de textes spécialisés, la rédaction d'essais, la participation à des débats et la réalisation de présentations orales.

« FOU est une déclinaison du FOS » pour un public identifié dont il faut analyser les besoins en vue de leur intégration linguistique à l'université. Il s'agit ainsi d'appliquer « une méthodologie démarrant de la conception des cours magistraux à la production des écrits universitaires » (Mangiante et Parpette 2010).

L'objectif principal du FOU est de développer les compétences linguistiques nécessaires pour réussir dans un environnement universitaire francophone. Cela signifie que l'accent est mis sur l'acquisition du vocabulaire spécifique au domaine d'études de chaque étudiant, ainsi que sur la compréhension et la production des textes académiques.

Le FOU se caractérise par certaines spécificités qui permettent d'assurer des cours dits aussi spécifiques. La prise en considération de ces caractéristiques constitue une précondition pour garantir l'effectivité de toute formation dans ce domaine et elles concernent trois points principaux :

I.6.1. La diversité des filières universitaires

La diversité des filières universitaires visées par le FOU est l'un de ses atouts majeurs. En effet, cette diversité permet aux étudiants de découvrir des matières très différentes, de développer des compétences variées et de se préparer à des carrières dans des domaines très différents. Que ce soit en sciences, en ingénierie, en arts, en sciences sociales ou en humanités, les étudiants du FOU peuvent trouver des programmes qui correspondent à leurs intérêts et à leurs objectifs de carrière. Cette diversité offre également une expérience d'apprentissage unique, qui permet aux étudiants de se connecter avec des professeurs et des étudiants venus du monde entier, de découvrir de nouvelles perspectives et de développer leur curiosité intellectuelle. Enfin, la diversité des filières universitaires visées par le FOU est un véritable atout pour les employeurs, qui cherchent des candidats capables de s'adapter à un environnement en constante évolution et de travailler en équipe avec des collègues de différentes disciplines.

I.6.2. Les besoins spécifiques

Les besoins spécifiques des étudiants varient en fonction des milieux universitaires dans lesquels ils évoluent. Le FOU permet aux étudiants de se préparer à ces différents milieux en leur fournissant les outils nécessaires pour comprendre les cours, prendre des notes, lire des livres spécialisés, passer des examens, rédiger des mémoires ou des thèses, et bien plus encore. En se concentrant sur les besoins spécifiques des étudiants, le FOU peut aider les étudiants à atteindre leurs objectifs académiques et professionnels.

I.6.3. Le facteur temps

Le public étudiant est souvent limité par le temps pour suivre des formations de FOU. Les étudiants doivent également prendre en compte leur formation universitaire, qu'elle soit de cycle court, moyen ou long, lorsqu'ils planifient leur emploi du temps. Il est donc crucial que la formation linguistique respecte un délai rigoureux afin de répondre aux besoins du public engendrés par des situations de communication langagières. Les cours de FOU doivent être conçus de manière à permettre aux étudiants de progresser rapidement dans l'apprentissage de la langue française tout en répondant aux exigences académiques et professionnelles. Le facteur temps est donc un élément clé à prendre en compte lors de la conception de programmes de FOU pour les étudiants.

Conclusion de premier chapitre

Au cours de ce chapitre, nous avons examiné le parcours historique du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) et présenté le profil de ses publics en mettant l'accent sur leur diversité, leurs besoins et les compétences requises. Nous avons également souligné les obstacles auxquels les apprenants de FOS sont confrontés dans leur apprentissage de la langue française. Enfin, nous avons mis en évidence le rôle du Français sur Objectifs Universitaires (FOU) et ses spécificités dans l'apprentissage

Chapitre II

La langue de spécialité

Introduction partielle

Nous nous adressons communément, pour indiquer les langues de spécialité, à l'abréviation anglaise LSP provenant de la dénomination « Language for specific purpose » qui s'oppose à celle de LGP issue de « Language for general purpose ». M. Adolfo Ndomingiedi ZOLANA (2013) «*Dans les années soixante, le besoin d'enseigner le français destiné à un domaine spécifiques 'est transféré dans d'autres domaines. Sous le nom du Français de spécialité, c'est le public professionnel non scolaire qui sera visé et l'accent sera mis, comme dans l'enseignement du français militaire, sur le contenu du cours notamment le lexique. Suite aux séquelles de la seconde guerre mondiale, l'enseignement apprentissage du français langue étrangère sous son volet « généraliste » va connaître un recul considérable sur la scène internationale ce qui obligera les responsables français des affaires étrangères à s'intéresser, cette fois-ci, à d'autres domaines.*»

II.1. La définition de la langue de spécialité

Une langue de spécialité, également appelée langue spécialisée ou langue de domaine, se réfère à une variété de langue utilisées dans un domaine spécifique ou une discipline particulière. Elle est caractérisée par un vocabulaire technique, des conventions linguistiques spécifiques et des structures grammaticales propres à ce domaine. Pierre LERAT (1995), considère que « *la notion de langue spécialisée est [plus] pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées.*»

Les langues de spécialité sont utilisées dans divers domaines professionnels et académiques tels que la médecine, le droit, l'ingénierie, l'informatique, les affaires, la finance, la science, etc. Chaque domaine a son propre ensemble de termes spécialisés, phrases idiomatiques et de normes de communication qui sont essentiels pour une compréhension précise et efficace au sein de la communauté professionnelle. (Dubois et al, 2005 : 44016). R. Galisson et D. Coste (19976) en indiquent une distinction de trois types : « *les langues scientifiques (la physique et les mathématiques), les langues techniques la pétrochimie et la fonderie), et les langues professionnelles ou de métiers (la boucherie et la menuiserie).* Les langues de spécialité sont utilisées dans divers domaines professionnels et

académiques tels que la médecine, le droit, l'ingénierie, l'informatique, les affaires, la finance, la science, etc.»

L'examen de quelques unes des définitions à mener de conclure que le terme " langue de spécialité " est de toute évidence un terme générique étant donné qu'il peut faire référence au français de spécialité, l'anglais de spécialité, l'allemand de spécialité, etc., d'une part , et d'autre part à plusieurs variantes de la même langue : le français des affaires , le français du journalisme , le français de la médecine, etc.

II.2. Les caractéristiques de la langue de spécialité

Selon Durieux : *« la langue de spécialité emprunte de nombreux éléments du lexique de la langue usuelle, ce qui accroît la difficulté de discerner entre (1) unités lexicales courantes avec les acceptions approximatives et polysémiques habituelles et (2) termes spécifiques avec la couverture conceptuelle strictement bornée correspondante tendant vers la mono-référentialité»*. Durieux (1997), ainsi, en rappelant que, Lerat (1995) estime qu' *« il ne peut exister à proprement parler des langues de spécialité parce que les activités humaines ne sont pas strictement cloisonnées ni cloisonnables »*, approuve qu' *« il semble que, dans une taxonomie des discours, il n y ait pas opposition mais plutôt coexistence dans la continuité »*.

À cet égard nous pourrions avancer qu'identifier les caractéristiques de la langue de spécialité pourrait être difficile, principalement, parce que Les démarcations entre la langue de spécialité et la langue commune est difficile à repérer, mais également car on peut particulariser plusieurs niveaux dans une même langue de spécialité. il est ,en fait, difficile de saisir dans un discours professionnel ce qui dépasse le cadre de la langue commune, c'est la simple raison pourquoi nous parlons, à ce propos, de coexistence ou continuum. À propos des différents niveaux de la langue de spécialité, Cabré (1998, cité par A. Mihalovics (2001) illustre, à l'issue de Picht et Draskau, deux niveaux : la première, *« placée en haut d'une échelle de complexité »*, usée par les experts et une deuxième *« placée en bas de l'échelle, elle sert à informer ou à initier les non-spécialistes de la façon la plus efficace, la plus précise et la moins ambiguë possible »*.

Widdowson, quant à lui, distingue trois types de textes de spécialité : « le texte spécialisé, le texte didactique et le texte vulgarisé », en indiquant que « *seuls les deux premiers, qui s'adressent respectivement à un expert et un apprenti, manient à proprement parler la langue de spécialité* », étant donné que le troisième permet de « *transférer au grand public un savoir spécialisé* ». Mentionnant aussi, (T. Collet, 2007). Mihalovics (2001), quand ils parlent par exemple, de la langue de la politique, (trois ou quatre niveaux) : « le niveau des experts hautement qualifiés (hommes d'État, députés, politologues, etc.), le niveau du « jargon spécial (p. ex. un entretien collégial des participants d'un colloque pendant la récréation) », le niveau d'usage à but didactique et enfin le niveau « populaire » ou « populiste » ». Ces définitions indiquent clairement, selon Binon et Verlinde (1999) que « *la langue de spécialité se caractériserait par une syntaxe réduite et un vocabulaire spécialisé* ».

Il s'agit selon certaines approches de terminologues, d'un sous-système moins complet qui privilégie certaines tournures et/ou construction comme les procédés de distanciation (ex. passivation, locutions impersonnelles) dans le discours scientifique, juridique. Les langues de spécialité ont souvent été réduites à une question de terminologie.

II.3. L'élaboration de programmes en langue de spécialité

À partir de la définition de A.A. Boucha (1978) qui rappelle que : « une langue de spécialité peut être conçue comme un inventaire spécifique de structures syntaxiques empruntées à la langue générale, mais intervenant à une fréquence particulière, déférente de celle observée en langue générale. Mais au delà de cette description des éléments syntaxiques fondamentaux intervient, à une dimension spécifique, tout ce qui relève du discours spécialisé, qui pourrait être assimilé à la limite à un « style », ou sens ou il s'agit d'un choix parmi les moyens d'expression fournis par la langue pour vue de répondre aux nécessités propres à une forme de communication donnée. », Durieux (1997) ainsi conclut " la langue de spécialité emprunte de nombreux éléments du lexique de la langue usuelle. " D'autre part, G. Vigner (1979) ajoute : « *le discours scientifique aura donc pour mission de transmettre un contenu de sens relatif à des activités cognitives recevables sans perte d'informations, sans risque même minime d'ambiguïté, dans l'interprétation du message, éliminer donc toute marque du style énonciateur pour laisser la première place à l'exposé des données de la démarche de recherche et des résultats.* »

À l'égard de ces définitions, nous pouvons confirmer que :

1. L'enseignement de la Langue de spécialité se base sur les publics et ses besoins.
2. Un cours de langue s'établit à partir de l'analyse du public, son environnement socioculturel et sortant des rôles sociaux qu'il est apte d'accomplir, les notions qu'il doit maîtriser (d'énonciation, discours, acte de parole, compétence de communication).
3. Il va falloir donc avoir une équipe et par conséquent, une implication des enseignants, des étudiants, et bien également des institutions.
4. Les apprenants de cette langue, auront nécessité d'un programme qui contient ce que G.Vigner (1979) a signalé. Cependant, tout programme spécifique ce constitue selon le public, et donc, bien évidemment, ses besoins.

La démarche de constitution des programmes de langue de spécialité chez C.Parpette (2001) convient à : « des demandes précises et ciblées de formation en termes d'objectifs de l'organisme demandeur, l'homogénéité du public visé et des conditions matérielles de la formation ». Sa mise en oeuvre est représentée en cinq étapes :

II.3.1. La demande

R.Richterich (1985), confirme que : « ce n'est plus à partir de la manière à enseigner, mais à partir de la détermination des besoins (...) que peuvent être précisés les objets d'apprentissage et les contenus d'enseignement ». Généralement institutionnelle, exigeant à concevoir des programmes, issus des situations faciles et claires, dans la mesure d'atteindre des objectifs rigoureusement définis et présentés par l'organisme demandeur.

II.3.2. L'analyse des besoins

Cette étape exige ce que Richterich (1979) souligne " quelques que soient les techniques appliquées (divers types de questionnaires ,diverses formes d'interviews et d'entretiens ,divers types d'analyse de contenus ,diverses formes d'observation ,divers modèles d'exploitation des résultats),l'analyse des besoins langagiers cherche à mieux savoir qui a appris ,qui apprend, qui désire apprendre, qui a utilisé, qui utilise, qui désire

utiliser quoi, pourquoi, quand, comment , à fin de changer les conditions d'apprentissage et d'utilisation en fonction des données recueillies. »

II.3.3. La collecte des données

La collecte des données est une étape essentielle dans la constitution de programmes informatiques, elle peut se faire de différentes manières, en fonction des sources identifiées. Il peut s'agir de requêtes de base de données, d'importation de fichiers, de l'utilisation d'API pour extraire des données à partir de services en ligne, ou même de la mise en place de capteurs pour recueillir des données en temps réel.

II.3.4. L'analyse des données

Les enseignants de la LSP, dans ce stade, exigent une analyse discursive dans la mesure où les résultats doivent conditionner les activités didactiques proposées aux apprenants. Ils doivent bien également, intégrer dans le programme, des exercices de compréhension écrite et orale.

II.3.5. L'élaboration didactique en langue de spécialité

Tout d'abord, l'élaboration du programme en langue de spécialité, est principalement qu'une adaptation aux besoins des apprenants. D.A.Wilkins (1976), avance : "*il faut prédire les situations dans lesquelles, l'apprenant aura probablement besoin de la langue et ensuite enseigner la langue qui est nécessaire à la maîtrise linguistique de ces situations.*"

Ainsi, cette élaboration implique une planification attentive des objectifs, des contenus et des méthodes d'enseignement adaptés au domaine spécifique, En effet, il faut élaborer un curriculum qui spécifie les contenus et les activités d'apprentissage appropriés. Cela peut comprendre la sélection de matériel pédagogique pertinent, tels que des textes spécialisés, des vidéos ou des exercices pratiques. Cela permet aux apprenants de développer leurs compétences linguistiques tout en acquérant une connaissance pratique et fonctionnelle dans leur domaine d'intérêt.

II.4. La terminologie de la langue de spécialité

La terminologie est : « l'étude systématique de la dénomination des notions (ou concepts) spécifiques de domaines spécialisés des connaissances ou des techniques » (J. Dubois, et al. 2005). La langue de spécialité : « Sous-système linguistique qui utilise une terminologie et d'autres moyens linguistiques et qui vise la non ambiguïté de la communication dans un domaine particulier » (Afuor, Norme ISO 108, cité par M.Meunier, 2007).

À partir de ces deux définitions, nous sortons par le résultat suivant :

La terminologie et la langue de spécialité sont deux concepts liés mais distincts. La terminologie se réfère à l'ensemble des termes techniques et spécifiques utilisés dans un domaine particulier. Ces termes sont généralement définis de manière précise et sont utilisés pour désigner des concepts, des objets, des procédures, etc. propres à ce domaine. La terminologie peut inclure des acronymes, des sigles, des mots composés et d'autres formes linguistiques spécifiques à la discipline concernée. Elle vise à garantir la clarté, la précision et la cohérence dans la communication entre les experts d'un même domaine.

La langue de spécialité, quant à elle, elle englobe non seulement la terminologie, mais aussi les structures grammaticales, les conventions stylistiques, les formes de discours et les registres de langue propres à ce domaine. Par exemple, la langue de spécialité utilisée dans le domaine juridique aura des caractéristiques linguistiques différentes de celles utilisées dans le domaine médical. La langue de spécialité permet aux experts d'un domaine de communiquer efficacement entre eux et d'exprimer des idées complexes spécifiques à leur domaine d'expertise.

En résumé, la terminologie fait référence aux termes techniques et spécifiques utilisés dans un domaine, tandis que la langue de spécialité englobe l'ensemble des caractéristiques linguistiques, y compris la terminologie, utilisées dans un domaine particulier.

II.5. Les différences entre le français sur objectif(s) spécifique(s) et la langue de spécialité

Le français de spécialité	Le français sur objectif spécifique
1.Objectif plus large couvrant un domaine.	1.Objectif précis.
2.Formation à moyen ou long terme .	2.Formation à court terme (urgence).
3.Diversité des thèmes et des compétences liées à une discipline (économie, commerce...).	3. Centration sur certaines situations.
4.Contenus nouveaux, à priori non maîtrisés par l'enseignant.	4.Contenus nouveaux, à priori maîtrisés par l'enseignant.
5.Travail plus autonome de l'enseignant	5.Contacts avec les acteurs du milieu étudié.
6. Matériel existant (insuffisant dans certains domaines).	6.Matériel à élaborer.
7.Évaluation interne au programme de formation.	7.Évaluation extérieur au programme.

Tableau 01 : Les différences entre le FOS et LSP

Grâce aux J.-M Mangiante et C. Perpette (2004) que nous pourrions faire la différence entre la langue de spécialité et le FOS, ils expliquent que la langue de spécialité désigne : « des méthodes destinées à des publics spécifiques étudiant le français dans une perspective professionnelle ou universitaire », et donc qui « mettaient l'accent sur une spécialité, (...) ou sur une branche d'activité professionnelle (...) », ce qui dit qu'il peut « paraître commode lorsque la formation proposée est effectivement ancrée dans une spécialité ou un champ professionnel », en revanche, le FOS présente selon eux l'avantage « de couvrir toutes les situations, que celle-ci soient ancrées ou non dans une spécialité », tout cela permet de conclure que le français sur objectifs spécifiques (FOS) est une approche de l'enseignement du français qui vise à répondre aux besoins spécifiques des apprenants dans des contextes

particuliers. Cela peut inclure l'apprentissage du français à des fins professionnelles, académiques, touristiques ou toute autre finalité spécifique. Le FOS met l'accent sur les compétences linguistiques nécessaires pour atteindre les objectifs spécifiques des apprenants, qu'il s'agisse de lire des documents professionnels, de rédiger des rapports, de mener des négociations ou de participer à des présentations.

Ainsi, nous pouvons dire que la langue de spécialité se concentre sur l'aspect technique et linguistique d'un domaine spécifique, tandis que le FOS englobe une approche plus large qui inclut l'adaptation de l'enseignement du français aux besoins spécifiques des apprenants dans divers contextes.

Cependant, il est important de noter que ces deux domaines se chevauchent souvent. Par exemple, lors de l'enseignement du français à des étudiants en médecine, on peut combiner des éléments de la langue de spécialité médicale avec une approche FOS pour répondre aux besoins linguistiques et communicatifs spécifiques des étudiants dans leur futur domaine professionnel.

Conclusion de deuxième chapitre

Conformément à ce chapitre, et après avoir tracé la frontière entre le FOS et la LSP, nous concluons que le module du français disposé aux étudiants de la (1^{ère} année tronc commun) de l'informatique est un français de spécialité car le français de spécialité touche le plus grand nombre de public possible, multiplie son champ de travail, ce qui offrira un programme qui examine d'une manière générale une branche professionnelle. Or, le français sur objectif spécifique doit consacrer des situations précises avec un contenu précis à chaque situation pour accomplir les besoins spécifiques.

Cadre méthodologique et pratique

Chapitre I

Description du corpus

et

Méthodologie du travail

Introduction partielle

Après avoir présenté le cadre théorique de notre travail de recherche, nous allons passer maintenant à la partie pratique, qui à son tour se compose de deux chapitres. Le premier chapitre sera consacré à la présentation du département de l'informatique de la faculté des mathématiques et de l'informatique à Tiaret, l'enquête de terrain, l'identification du public visé, la présentation du corpus, les conditions de réalisation de l'enquête, la description des séances auxquelles nous avons assisté, ainsi que l'analyse du module de français « TCE ».

Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse et l'interprétation des résultats du questionnaire que nous avons fait passer aux étudiants concernés. Et pour finir nous allons proposer des solutions pour remédier aux problèmes posés.

I.1. Présentation du département

Le département de l'informatique offre aux étudiants inscrits (effectif en constante progression) des formations de graduation et de post-graduation sur quatre filières : Licence informatique académique, Master génie informatique, Master réseaux et télécommunications et Master génie logiciel.

I.2. Enquête de terrain

L'enquête est un moyen de mise en forme de l'information basé sur l'observation de réponses à un ensemble de questions posées à un public ciblé.

Selon le Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde (2003, p.82) : « *L'enquête de terrain est un élément central de la recherche en didactique des langues.* »

C'est pour cela nous avons opté pour une enquête auprès de ces étudiants pour déterminer leurs difficultés dans le but d'avoir des solutions proposées appropriées à leurs besoins. Nous avons réalisé l'enquête au mois de Février 2023.

I.3. Identification du public cible

Nous avons effectué notre pratique avec un groupe de 50 étudiants parmi lesquels 3 étudiants africains de la Côte d'Ivoire, inscrits en première année licence informatique, université Ibn-Khaldoun-Tiaret, bien équilibrés entre femme et homme.

Sachant que ces étudiants ont appris le français durant toute leur carrière scolaire (cycle primaire, moyen, et secondaire), mais ils affrontent des difficultés considérables dans l'utilisation du français. La majorité d'entre eux sont conscients de leurs besoins en français et se trouvent obligés d'améliorer leur niveau, afin de réussir leur vie universitaire, professionnelles et personnelle.

Le professeur Maamer Noureddine nous a énormément aidé à réunir les informations concernant notre public d'enquête.

I.4. Présentation du corpus

Notre étude s'appuie essentiellement sur deux corpus, d'une part des séances d'observations pendant des cours magistraux, et de l'autre part deux questionnaires le premier destiné à l'enseignant du module de technique d'expression et de communication , et le deuxième pour les étudiants de la première année licence informatique.

I.4.1. Le questionnaire

Le questionnaire est un outil de collecte de données qui consiste en un ensemble de questions préparées à l'avance et posées de manière standardisée à un échantillon de personnes. Les réponses sont ensuite analysées pour obtenir des informations sur les attitudes, les opinions, les comportements ou les caractéristiques de la population visée.

« Le questionnaire a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses préalablement constituées. » (Combessie, 2007).

Nous avons opté pour " la méthode quantitative" du questionnaire pour tester nos hypothèses. Cette méthode nous a permis de fournir des résultats objectifs et fiables à grande échelle.

I.4.1.1. Les Objectifs du questionnaire

Le questionnaire destiné aux étudiants a pour objectifs :

- ✓ Se renseigner de leur profil : sexe, la note de français obtenue au baccalauréat.
- ✓ Leur rapport à la langue française.
- ✓ Repérer leurs difficultés langagières en français.
- ✓ Identifier leur besoins langagiers.

Le questionnaire destiné à l'enseignant vise à :

- ✓ Savoir si l'enseignant propose des activités orales en classe et quel genre d'activité.
- ✓ Savoir les difficultés que rencontrent leurs étudiants à quoi sont-elles dues.
- ✓ Connaitre quels sont les obstacles langagiers que rencontrent leurs apprenants.
- ✓ Savoir à quel moment leurs apprenants ont besoin du français.

I.4.2. La méthode d'observation qualitative

La méthode d'observation qualitative est également présente dans notre étude, qui à son tour offre la possibilité d'évaluer la validité des données quantitatives. « Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants. » (Mays et Pope, 1995, p. 43).

I.4.3. Les conditions de réalisation de l'enquête

Avant d'assister aux cours magistraux et de distribuer le questionnaire aux étudiants, nous nous sommes présentés auprès du chef de département de l'informatique pour lui expliquer l'objectif de notre travail afin qu'il puisse nous accorder son autorisation. Une fois l'autorisation obtenue, nous nous sommes présentés auprès des étudiants et des enseignants. Nous avons eu un entretien avec eux pour pouvoir réaliser des observations et poser notre questionnaire. Enfin, le questionnaire a été distribué et récolté par nous-mêmes. Concernant le questionnaire destiné à l'enseignant, nous l'avons rédigé à l'aide de Google forms et nous lui avons envoyé via Gmail.

I.5. Description des séances observées

Au cours de notre travail de recherche nous avons effectué des observations. Nous avons assisté aux cours magistraux du module d'Algorithmique et de Techniques d'expression et de communication. L'intérêt de cela est de cerner les difficultés, les obstacles et les besoins des étudiants concernés.

I.5.1. Déroulement de la première séance d'observation

Notre première séance d'observation a été réalisée dans l'amphithéâtre (A) dans le département de l'informatique de l'université Ibn khaldoun de Tiaret, mercredi à 8 heures du matin assistant à un module fondamentale de la spécialité, celui de "Algorithmique et structure de données" avec coefficient 4 et crédits 6. Les objectifs d'enseignement de cette matière sont de présenter les notions d'algorithme et de structure de données. Les connaissances préalables et recommandées sont des notions d'informatique et de mathématiques, la raison pour laquelle nous avons choisi ce module est d'assurer qu'il y aurait un nombre considérable d'étudiants présents, car nous avons été informés auparavant qu'ils y assistent beaucoup, finalement il y avait environ 60 étudiants.

Nous allons présenter une description résultante d'une observation qui a duré une heure et demi, notre objectif est de détecter les difficultés pertinentes des étudiants lors de la situation enseignement/apprentissage et leurs besoins langagiers concentrant sur la compétence orale dans cette séance, nous avons pris place au fond de l'amphi pour bien visualiser notre public ainsi pour ne le pas déranger durant le cours.

« Au début de la séance, l'enseignant a commencé par une sorte de révision du cours précédent, il utilisait le Data-show comme support pédagogique. Nous avons remarqué qu'il n'expliquait pas seulement par le biais du polycopié, c'est-à-dire en lisant ce qui était écrit, mais qu'il expliquait à sa manière. Cela aurait normalement donné l'opportunité aux étudiants de prendre des notes, mais ce n'était pas le cas. L'enseignant expliquait son cours en langue française en faisant recours à l'arabe dialectal pour faciliter la compréhension aux étudiants ; nous avons également remarqué qu'il utilisait le français général ainsi que le français de spécialité, c'est-à-dire qu'il employait des mots généraux et semi-spécialisés pour transmettre son message, ainsi qu'un lexique spécialisé. Il éclaircissait également certaines

ambiguïtés syntaxiques et langagières en arabe dialectal afin de simplifier l'idée ou le savoir qu'il était censé partager.

Ajoutons à cela , l'enseignant a utilisé dans son explication le langage gestuel et les schémas dans ses cours personnels. Nous allons présenter un exemplaire d'un cours auquel nous avons assisté, qui suit les cours des " Listes linéaires chaînées " dont vient le concept de " l'enregistrement " dans l'informatique.

Le professeur, pour faire comprendre aux étudiants une idée concernant le thème du cours " le last-in et le first-out " concernant les cellules présentées dans le schéma , il leur a d'abord dit en anglais, puis traduit en français : " le dernier entré est le premier enlevé ou sorti", et comme ils ne l'avaient pas compris, l'enseignant leur a demandé d'imaginer une pile d'assiettes, en montrant sa forme avec ses mains et en disant : " qu'est ce qu'une pile d'assiettes ? ", Personne n'a répondu, donc il a expliqué que c'est un ensemble d'assiettes superposées, à ce moment certains des étudiants ont répondu oui, puis il a continué son explication en disant que la dernière assiette mise au dessus de l'ensemble serait automatiquement la première à enlever, il a ensuite traduit son explication en arabe, et à ce moment-là, la majorité des étudiants semblaient avoir compris.

À la fin de la séance, le professeur leur a demandé de résumer ce qu'ils avaient vu durant le cours. Au début ils ont refusé carrément de participer, mais après des encouragements de l'enseignant, certains étudiants (environ 5) d'entre eux ont levé la main pour parler. les autres ont commencé à parler d'une manière hésitante, ils ils se sont exprimés en arabe dialectal intégrant des termes en français. »

Les points importants à mentionner sont :

- L'interaction était souvent de l'enseignant aux étudiants
- La participation des étudiants était presque absente.
- Leurs réponses étaient minimales en français, ils répondaient utilisant des termes sans prendre la peine de former une phrase.
- Les étudiants ont refusé la communication, qu'après des tentatives d'encouragement de la part de l'enseignant (par exemple la stratégie de questionnement ou il propose 2 points supplémentaires dans la note TD pour celui qui trouve la réponse).

Mais considérant quand même, que la séance se passe à 8h du matin et dans ce temps de début de journée les étudiants ne sont pas généralement actifs et bon vivants, Or, dans tous les cas cela résume que les étudiants ont comme nous l'avons vu, du mal à prendre la parole, et également font des obstacles énormes à comprendre le professeur, autrement dit des difficultés de compréhension et d'expression orale durant un cours magistral.

I.5.2. Déroulement de la deuxième séance d'observation

Notre deuxième séance a été réalisée avec le module de « TCE », Techniques d'expression et de communication. Ce module est dispensé à raison d'une heure et demie par semaine, chaque mercredi de 11h à 12 h30min, au sein d'un amphithéâtre. nous devons préciser également que le module de « TCE » a été consacré seulement dans le premier semestre.

Au cours de la séance, nous avons remarqué que le nombre de participants ne dépasse pas 20 étudiants. L'enseignant a expliqué aux étudiants " Les techniques de l'exposé orale, quelle démarche à suivre pour réussir sa préparation orale, sa préparation avec PowerPoint.

Tableau 02 : grille d'analyse de la présentation du cours.

La langue utilisée par l'enseignant	Le français
Le vocabulaire	Un français général +explication en utilisant les gestes mimiques, les images et le dessin.
La prononciation	Une prononciation juste et claire.

Le cours est présenté en langue française, La langue était bien soignée, en utilisant un support audio-visuel (L'ordinateur portable et data Show) comme support didactique. L'enseignant a parfois utilisé l'arabe dialectal pour expliquer quelques mots et faciliter la compréhension à ses étudiants, mais ceux-ci sont restés passifs et n'ont pas contribué à l'évolution du cours.

I.6. L'analyse du module de français « TCE » enseigné au département de l'informatique

L'analyse du module de français enseigné dans les départements techniques, pour notre cas c'est celui de l'informatique, peut être abordée sous plusieurs aspects, cette analyse nécessite une évaluation approfondie des objectifs, du contenu, de méthodologie d'enseignement, de l'évaluation et de l'adaptation aux besoins des étudiants. Elle permettra de déterminer si le module répond efficacement aux exigences spécifiques de communication technique des étudiants dans leur domaine d'étude, c'est ce que nous allons aborder dans ce chapitre. Ensuite, nous allons présenter comment l'enseignant du module voit l'enseignement du français dans le département de l'informatique et ses suggestions pour l'amélioration des problèmes posés.

I.6.1. Les Objectifs du module de « TCE »

Il est important de comprendre les objectifs spécifiques du module, car il est vrai que ces derniers peuvent varier en fonction du domaine technique concerné, mais en même temps ils doivent mettre en évidence les besoins spécifiques des étudiants, en effet les objectifs d'enseignement déterminés de ce module en question sont présentés dans la fiche de programme détaillé par matière des semestres dans le site de la faculté comme suit :

- ✓ Techniques d'expression écrite : apprendre à rédiger un mémoire, faire un rapport ou une synthèse.
- ✓ Techniques d'expression orale : faire un exposé ou une soutenance, apprendre à s'exprimer et communiquer au sein d'un groupe.

C'est-à-dire que les étudiants doivent être amenés à renforcer leurs compétences en communication orale et écrite, à développer leurs capacités à comprendre et produire des documents techniques, et à améliorer leurs compréhensions de la terminologie technique en français.

I.6.2. Le contenu du module de « TCE »

le contenu pédagogique du module se présente comme suit :

- Terminologie informatique.
- Terminologie mathématique
- La prise de notes.
- Techniques de rédaction d'un mémoire, d'une synthèse, et d'un rapport de stage.
- Utilisation des moyens de communication modernes (généralités sur la communication, les méthodes de communication. exposé orale, ...).
- Typologie et fonctionnement des groupes
- Techniques d'animation de groupe.

Nous pouvons remarquer d'abord que le programme met l'accent sur la connaissance des techniques de communication et d'expression, ainsi que sur les discours universitaires. Comme nous pouvons voir également que le programme est assez générique et ne contient pas d'orientation de support ou de proposition d'activités de classe, ce qui signifie que c'est à l'enseignant de les proposer. Ainsi, nous allons voir dans le titre suivant s'il y avait des pratiques proposées en classe.

I.6.3. La méthodologie d'enseignement du module de « TCE » et l'évaluation

Rappelons d'abord ce que nous avons dit précédemment. L'enseignement de ce module est semestriel, il est enseigné uniquement au premier semestre. En revanche, au deuxième semestre, les étudiants seront enseignés l'anglais à la place du français. Notons aussi qu'un travail dirigé (TD) est mentionné dans leur emploi du temps, mais il est enseigné comme un cours magistral dans un amphithéâtre.

" Lors de la séance d'observation, nous avons vu que l'enseignant dans son explication utilise le Data-show et lance le cours théoriquement, il explique des concepts que se soit du lexique spécialisé ou de techniques d'expression orale et écrite d'une façon à dicter le cours, comme il fait recours à l'arabe dialectal pour faciliter quelques ambiguïtés ou traduit les termes qui semblent difficile aux étudiants. "

Nous signalons également qu'il n'a pas réalisé des exercices au sein de ses cours, ce qui veut dire qu'il n'adopte pas une évaluation contenue pour suivre ses étudiants et assurer s'ils ont intériorisé le savoir transmis, c'est-à-dire l'évaluation est somative (100% examen). Nous constatons donc, que l'enseignant adopte la méthodologie de se servir du polycopié

pour expliquer le cours, mais nous devons ajouter que, dès le deuxième chapitre du programme, il a lancé une pratique, celle de la présentation d'un exposé qui va être conçu par les étudiants après des recherches sur des sujets de leur domaine, puis dans la fin des séances il demande aux deux des étudiants de présenter leur projet, mais ce que nous avons vu lors de notre enquête que les étudiants refusaient la participation, or, ils sont rares les uns qui ont déjà fait l'exposition de leurs travaux, en plus, l'enseignant leur avait donné le choix d'utiliser le français ou l'anglais, cela explique clairement que la compétence orale, qui permet d'apprécier les capacités de l'étudiant à verbaliser le langage écrit, est négligée.

I.6.4. Critiques et remarques

Ce que nous avons remarqué en premier lieu, c'est que l'élaboration de ce programme a été faite par un comité pédagogique qui a pris en compte la compétence orale et écrite, qui devrait être intégrée au programme d'enseignement des étudiants de première année informatique, dans le but de renforcer leurs écrits scientifique et leur communication professionnelle dans leur domaine de spécialité. La deuxième chose est le manque de pratique en classe, dû à La méthode du cours magistral adoptée. En effet, la méthode du travail dirigé permet aux étudiants de mettre en pratique les leçons qu'ils ont apprises et d'investir dans leurs connaissances. Cela leur permet également de reconnaître leurs besoins réels en langue française grâce aux corrections qui doivent être réalisées après les exercices.

Nous tenons à souligner que malgré la générosité des discours universitaires enseignés, nous avons remarqué peu de temps dédié à l'enseignement de ce module. De plus, nous avons constaté que la compétence linguistique n'est pas prise en compte malgré les lacunes et les carences linguistiques des étudiants, ces derniers ne s'expriment pas facilement à l'oral, ce qui prouve qu'ils rencontrent des difficultés orales considérables à revoir. Le volume horaire imparti à l'enseignement de ce module et la négligence de la compétence linguistique malgré le niveau des étudiants en matière de langue nous mènent à conclure que le programme du module en question ne répond pas aux besoins réels des étudiants.

Finalement, cette situation nous pousse, bien évidemment, à voir comment ce module doit être enseigné pour qu'il tienne compte les besoins des étudiants, car certains d'entre eux peuvent avoir déjà une expérience technique solide mais peuvent avoir besoin d'améliorer leurs compétences en français, tandis que d'autres peuvent avoir besoin d'une introduction

plus approfondie aux concepts techniques tout en renforçant leurs compétences linguistiques, et au même temps pour satisfaire aux critères de la didactique universitaire. Ce que nous allons vérifier chez l'enseignant du module.

I.6.5. Réflexion de l'enseignant du module de « TCE » sur l'enseignement du français dans le département de l'informatique

Nous allons nous servir, dans cette partie du questionnaire destiné à l'enseignant. Ce dernier est un professeur vacataire diplômé en électronique qui capitalise moins de 10 ans d'expérience d'enseignement. Nous l'avons interrogé pour connaître ses appréciations sur les points suivants :

Premièrement, nous voulons nous renseigner sur le niveau des étudiants en matière de langue. L'enseignant l'estime comme étant passable, ce qui signifie qu'il considère que les étudiants de première année informatique rencontrent beaucoup de difficultés lors de leur apprentissage à l'université. Nous allons confirmer ou infirmer cela dans les résultats du questionnaire destiné aux étudiants.

Deuxièmement, en ce qui concerne le programme, l'enseignant pense qu'il répond effectivement aux besoins des étudiants, et cela en dépit des lacunes qui persistent, que nous avons déjà mentionnés ci-dessus, et malgré l'importance accordée à l'écrit voire les discours universitaires, les techniques de compréhension et d'expression, ainsi que leurs méthodologies, les étudiants font toujours des erreurs, principalement, celles de la grammaire. Selon lui, cela est dû au fait que la pratique des exercices de langue et des règles de base est délaissée, essentiellement en raison du manque de TD, par lequel les étudiants peuvent s'exercer et corriger leurs erreurs.

Troisièmement, en ce qui concerne les pratiques orales, l'enseignant confirme qu'il propose des activités orales en classe " Les étudiants sont invités à faire des présentations dans le domaine de l'informatique, dans le but d'améliorer leurs compétences en communication, afin de mieux faire passer leur message lors d'une présentation orale... ". Cependant, lors de notre enquête, nous avons constaté que les étudiants présentent rarement leurs travaux oraux, ce qui justifie clairement encore le manque de compétence orale, et qu'ils rencontrent des obstacles à s'exprimer oralement, malgré le fait que les étudiant dans

leur parcours universitaire sont obligés, dans certaines situations, de présenter leurs travaux oralement. Pour cette raison nous avons interrogé l'enseignant pour savoir si ses étudiants prennent facilement la parole en classe. Il a confirmé que non, ils ne le font pas facilement. Selon lui, c'est à cause du " faible niveau en langue française, le stress, la timidité à parler en public ".

Cela nous permet de dire que les étudiants sont souvent confrontés à une rupture linguistique lorsqu'ils passent de l'enseignement arabisé à l'enseignement supérieur en français. En effet, ils ont appris les bases des sciences exactes en arabe, et en passant à l'enseignement supérieur, ils se trouvent face à un autre système linguistique. D'un autre côté, cela pourrait être dû au fait qu'ils sont habitués à un enseignement où l'interaction est souvent initiée l'enseignant avec une négligence du rôle de l'apprenant dans la situation d'enseignement/apprentissage.

Quant à la compréhension des discours écrits, l'enseignant nous confirme que les étudiants ont des difficultés à comprendre leurs cours. Cela justifie le manque de participation des étudiants, car ils n'arrivent pas à suivre le professeur et donc ne comprennent pas le contenu des cours.

I.6.6. Les améliorations proposées par l'enseignant

L'enseignant propose trois points-clés pour susciter le changement chez les étudiants :

- S'entraîner individuellement ou en petits groupes, et faire plus de présentations en public.
- Lire des articles, des journaux et prendre des cours de perfectionnement en langue française.
- Choisir un domaine particulier qui intéresse l'étudiant et écrire sur ce sujet avec rigueur, puis corriger ce qu'il écrit à l'aide d'un correcteur de grammaire.

Chapitre II

Analyse et interprétation des résultats du
questionnaire des étudiants

II.1. Description du questionnaire

Comme nous l'avons déjà mentionné, notre questionnaire est destiné aux étudiants de première année en informatique à la faculté des mathématiques et de l'informatique de l'université Ibn Khaldoun à Tiaret.

Cet outil d'investigation a été divisé en deux parties. La première partie est consacrée au profil des étudiants interrogés, tandis que la seconde comprend un contenu qui porte sur l'intérêt de notre recherche, qui est l'identification des besoins. Il contient (11) questions, dont la majorité est fermée, En plus d'une question à choix multiples et une question ouverte. Nous avons inclus la réponse " Autre " dans une question pour permettre aux interrogés de donner leur point de vue personnel ou d'ajouter des observations.

Nous avons élaboré des tableaux et des diagrammes circulaires qui synthétisent les réponses données à chaque question. Ainsi, nous avons suivi chaque résultat par une analyse pour le traitement des réponses.

II.2. Présentation des résultats

II.2.1 La première section

« Profil des étudiants et des questions générales sur le FOS »

- **Question N°1 :** Vous êtes : étudiant ou étudiante ?

Nous avons obtenu les réponses suivantes à notre question.

La gent du public	Étudiant	Étudiante
Le nombre /48	26	22
Le pourcentage	54,16%	45,83%

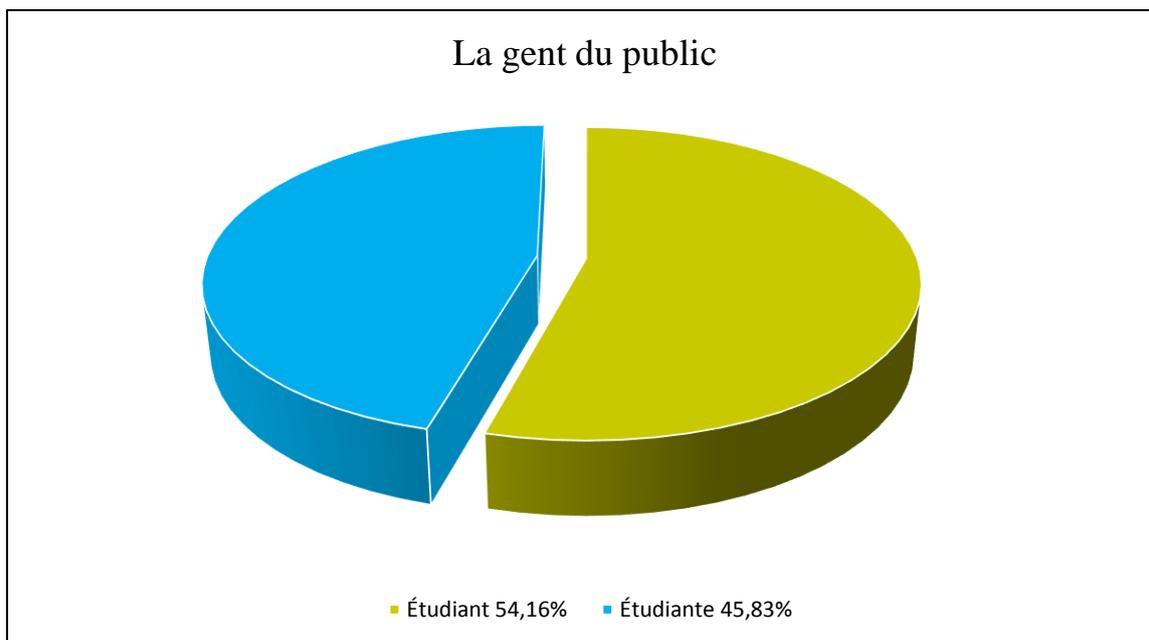


Figure 03 : La gent du public

Commentaire :

Le public enquêté est composé de gent différente , avec une prédominance de la gent masculine représentée par vingt-six étudiants garçons, soient 54,16 %, et vingt-deux étudiantes, soient 45,83 %. Nous constatons que le nombre de filles et de garçons est relativement équilibré. Ce paramètre ne convient pas parfaitement à notre recherche, cependant, il serait utile de savoir à quel public nous devons nous attendre, y compris leur genre.

- **Question N°2 :** La note obtenue à l'examen de français au baccalauréat.

a- Supérieur à la moyenne.

b- Inférieur à la moyenne.

La note	-10	+10
Le nombre d'étudiants /48	19	39
Le pourcentage	39,58%	81,25%

Commentaire :

Les notes obtenues à l'examen de français au baccalauréat ne reflètent pas le profil réel des étudiants concernés, admis en première année informatique. Donc, il est important de signaler malgré le fait que la majorité d'entre eux (81,25%) soient d'excellents élèves du cycle scolaire, ils ont rencontré beaucoup de difficultés en langue française qui ne représente pas un handicap au secondaire vu que l'enseignement est dispensé en langue arabe, mais devient un réel obstacle à l'apprentissage en première année informatique.

- **Question N°3 :** Votre inscription en première année de licence informatique correspond-elle à

a- Votre propre choix. b- Choix des parents. C- Au hasard.

d- Votre moyenne conditionne votre choix

Le choix	Votre choix	Choix des parents	Au hasard	Votre moyenne
Le nombre /48	19	10	13	6
Le pourcentage	39,58%	20,83%	27,08%	12,5%

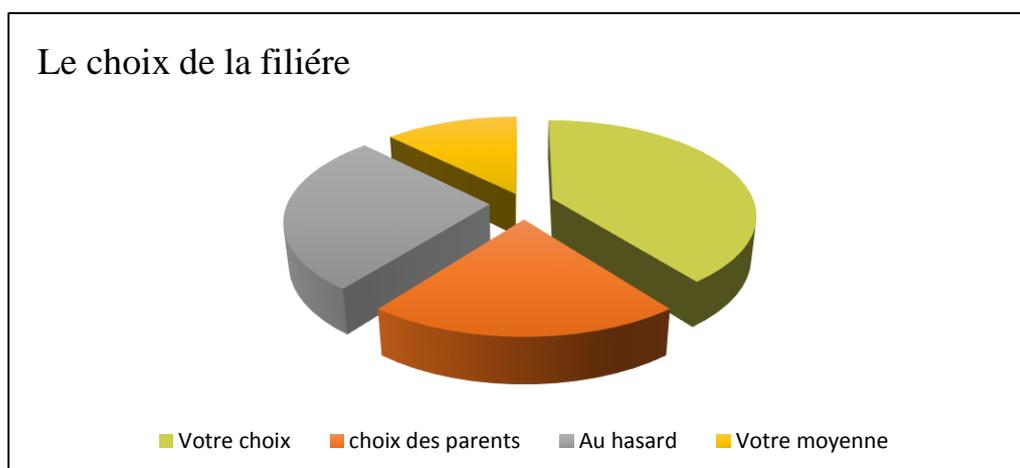


Figure 04 : Le Choix de la filière

Commentaire :

Selon les résultats, 39,58% des étudiants ont choisi leur filière de manière autonome, 27,08% ont affirmé que leur choix était au hasard, 20,83% ont déclaré que leurs parents ont choisi pour eux et les 12,5% restants ont choisi leur filière en fonction de leur moyenne.

La plupart des étudiants ont choisi leur filière de manière autonome ou en collaboration avec leurs parents, ce qui prouve qu'ils ont une idée de la branche scientifique et de la langue dans laquelle les cours sont dispensés. Dans la plupart des universités algériennes, les branches scientifiques sont enseignées en français, il est donc devenu impératif de maîtriser cette langue pour réussir. Même les étudiants qui n'ont pas choisi leur filière savent ce qui les attend et ont reçu les informations nécessaires sur la branche, ils doivent donc posséder les compétences en langue française pour réussir.

- **Question N°4:** Utilisez-vous la langue française dans votre vie quotidienne ?

a- Souvent

b- Rarement

c- Toujours

L'utilisation	Souvent	Rarement	Toujours
Le nombre /48	18	22	8
Le pourcentage	37,5%	45,83%	16,66%

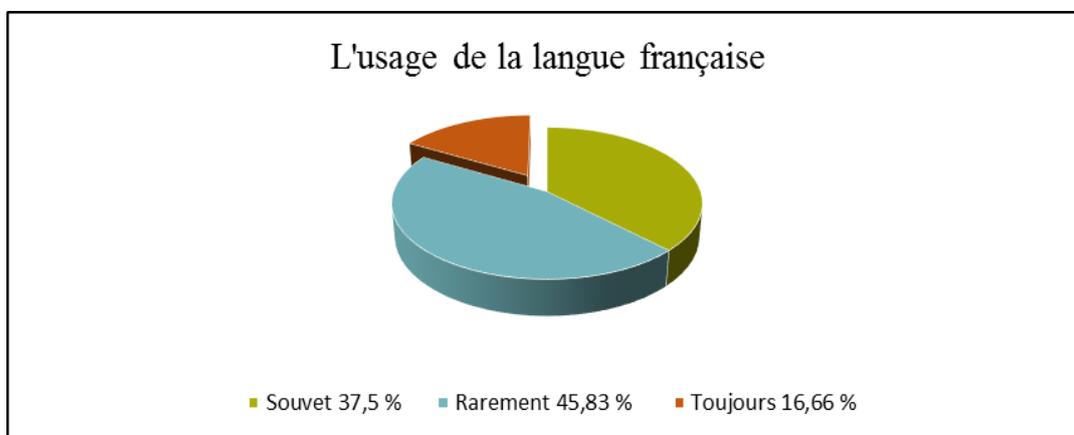


Figure 05 : L'usage de la langue française

Commentaire :

Les résultats obtenus montrent que la majorité des étudiants interrogés (45,83%) utilise rarement la langue française dans leur vie quotidienne, tandis que (37,5%) l'utilisent souvent pendant les études, et une minorité de (16,66%) l'utilisent toujours en dehors de la classe.

En général, les étudiants n'utilisent la langue française que pour des raisons académiques et rarement dans leur vie privée. En conséquence, l'absence d'utilisation régulière de cette langue, surtout pour un étudiant ayant des difficultés, ne contribue pas à améliorer sa communication.

- **Question N°5 : Aimez-vous étudier en français ?**

a- Oui

b-Non

Si non, pourquoi ?

Nous avons obtenu les réponses suivantes à notre question.

Réponse	Oui	Non
Nombre/48	12	36
Pourcentage	25%	75%

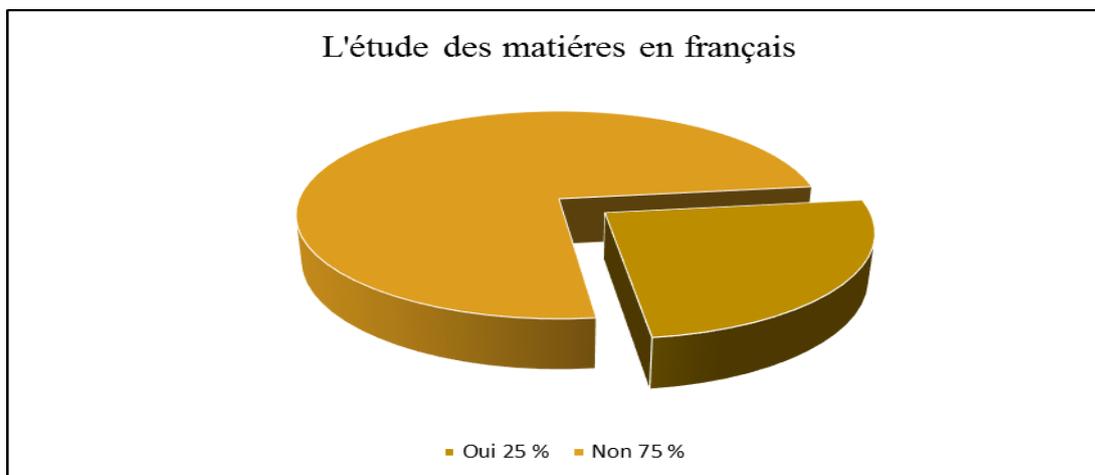


Figure 06 : L'étude des matières en français

Commentaire :

Nous avons remarqué, à travers les réponses de cette question, que la plupart des étudiants (75%) n'aiment pas étudier en français car ils ont des difficultés, en particulier avec la terminologie de leur spécialité. Nous avons rajouté la réponse (si non, pourquoi) pour donner l'opportunité aux étudiants d'argumenter, d'après cette réponse, ils préfèrent étudier en arabe ou en anglais car ils semblent pour eux plus faciles et compréhensibles. Seulement 25% des étudiants préfèrent étudier en français car ils pensent que cette langue est la plus adaptée pour exercer leur domaine de manière efficace.

- **Question N°6 :** Que faites-vous pour améliorer votre niveau en langue française ? (plusieurs réponses)

a-Vous lisez des romans.

b- Vous lisez des ouvrages de spécialité.

c- Vous regardez des émissions télévisées.

d-Vous profitez les réseaux sociaux pour étudier la langue.

e- Vous faites des formations en ligne ou présentiel.

Commentaire :

D'après les résultats obtenus, les avis varient d'un étudiant à l'autre. Certains étudiants fournissent des efforts pour améliorer leur français à travers la lecture, l'utilisation d'ouvrages spécialisés, les émissions télévisées, les réseaux sociaux, et d'autres suivent des formations en ligne ou en présentiel. D'un autre côté, un petit nombre d'étudiants n'ont pas répondu à cette question.

II.2.2. La deuxième section

« des questions particulières pour le module de français TCE »

- **Question N°7 :** Que pensez vous du module de français TCE que vous avez étudié durant le premier semestre ?

a-Utile

b- Inutile

Nous avons obtenu les réponses suivantes à notre question.

Réponse	Utile	Inutile
Nombre /48	35	13
Pourcentage	72,91%	27,08%

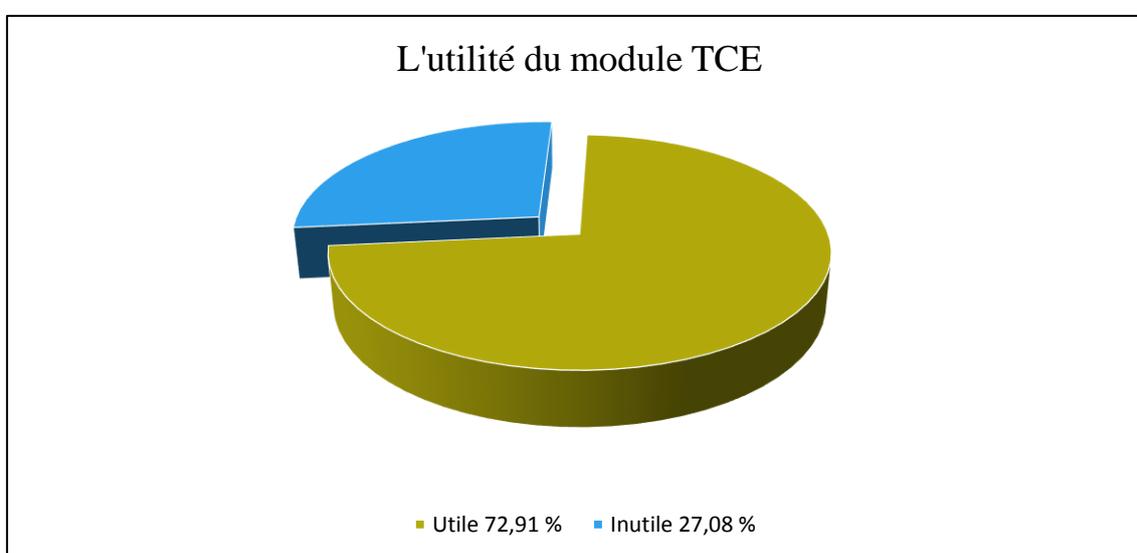


Figure 07 : L'utilité du module de français TCE

Commentaire :

Les résultats obtenus nous confirment que 72,91% des étudiants estiment que ce module est utile pour eux, parce qu'il les aide à apprendre un français qui leur permet de réaliser des situations de communication correctes et valides dans leur domaine. En revanche, 27,08% d'autres étudiants pensent que ce module est inutile pour eux, car ils ont des difficultés à comprendre le français.

- **Question N°8:** Que pensez vous du volume horaire consacré pour ce module ?

a- Suffisant

b- Insuffisant

Nous avons obtenu les réponses suivantes à notre question.

Réponse	Suffisant	Insuffisant
Nombre /48	17	31
Pourcentage	35,41%	64,58%

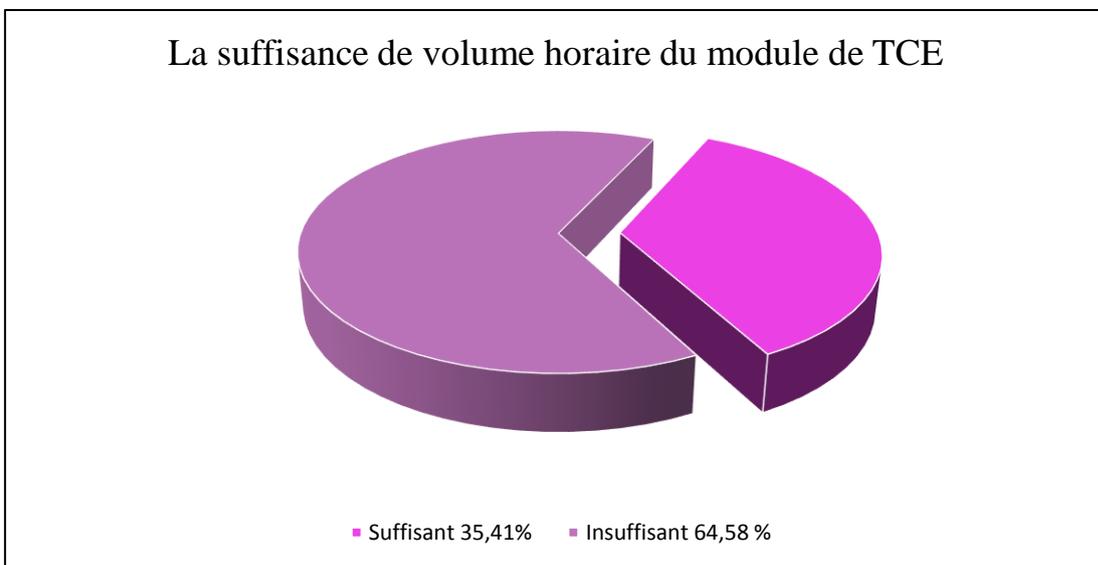


Figure 08 : La suffisance de volume horaire du module de TCE

Commentaire :

Selon cette question, 64,58% des étudiants estiment que le nombre d'heures consacrées à cette matière est insuffisant, car ils considèrent que l'apprentissage du français requiert davantage de temps. En revanche, 35,41% des étudiants le jugent suffisant, car ils estiment que la matière repose principalement sur le français général.

- **Question N°9:** Vous vous adressez à l'enseignant pour poser des questions ou participer en utilisant :

a- Français

b- Arabe

c- Français et arabe

La langue	Français	Arabe	Français et arabe
Nombre /48	5	12	31
Pourcentage	10.41%	25%	64,58%

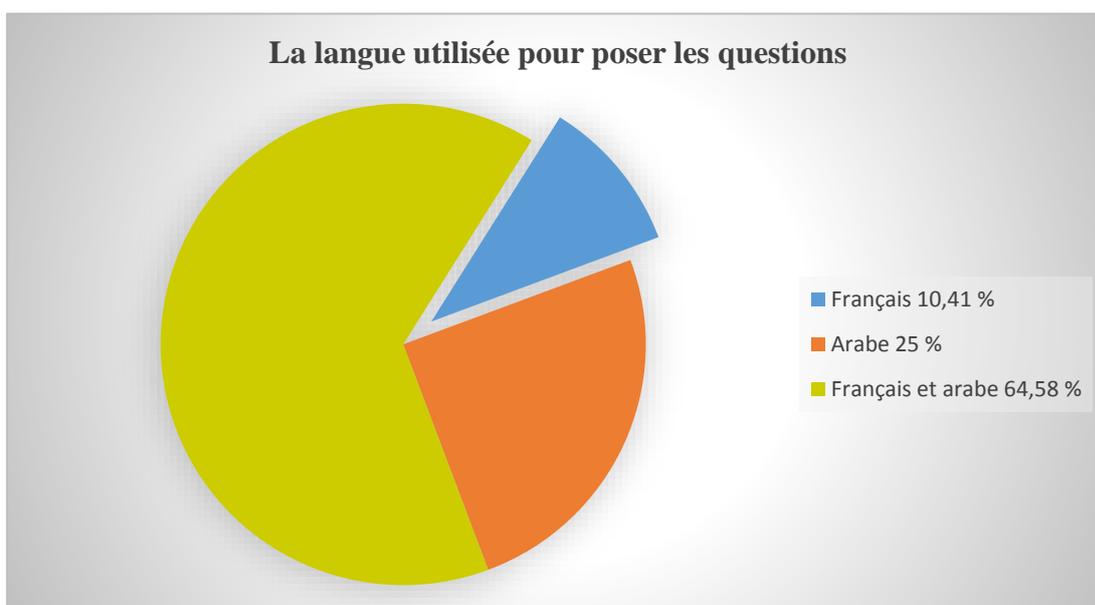


Figure 09 : La langue utilisée pour poser les questions

Commentaire :

64,58% des étudiants disent qu'ils utilisent les deux langues pour poser des questions ou interagir avec leur professeur, tandis que 25% ont choisi d'utiliser la langue arabe uniquement. Nous constatons que la majorité des étudiants utilisent la langue arabe et la voient comme un acte normal, car c'est leur langue maternelle et la plus couramment parlée dans la société. Ainsi, nous pouvons dire que les étudiants qui combinent les deux langues utilisent le français dans les parties de cours qui contiennent plus de termes scientifiques et qui ont déjà été assimilées, tandis qu'ils compensent leurs lacunes linguistiques en recourant à la langue arabe dans les parties de cours qui n'ont pas été assimilées et qui demandent une reformulation correcte et cohérente. D'autres étudiants utilisent uniquement la langue française car ils ont un contact régulier avec cette langue.

○ **Question N°10 :** Vous rencontrez des difficultés beaucoup plus en :

a- Compréhension écrite (comprendre le français écrit).

b- Production écrite (écrire en français).

c- Compréhension orale (comprendre le français parlé).

d- Production orale (parler en français).

Nous avons obtenu les réponses suivantes à notre question.

Difficultés	Compréhension écrite	Production écrite	Compréhension orale	Production orale
Nombre /48	7	8	13	20
Pourcentage	14,5%	16,66%	27,08%	41,66%

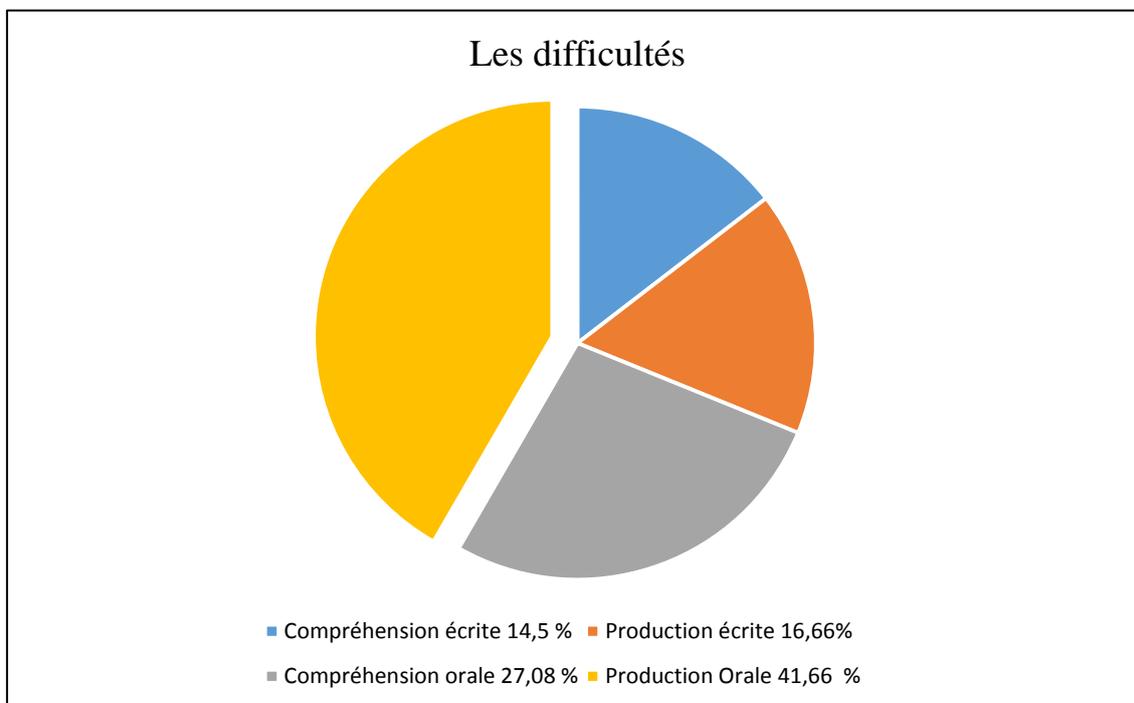


Figure 10 : Les difficultés

Commentaire :

Ce que nous remarquons des résultats obtenus de cette question, c'est que les étudiants ont choisi les différentes difficultés proposées. Cela montre clairement que les étudiants de première année informatique rencontrent beaucoup de difficultés dans leur parcours universitaire.

- Compréhension écrite : Les étudiants font face à beaucoup d'ambiguïtés dans leurs textes de spécialité et les discours écrits.

- Production écrite : Les étudiants qui rencontrent des difficultés en français éprouvent des problèmes pour produire un écrit adéquat et cohérent, notamment lors de leurs examens et la rédaction de leurs mémoires.

- Compréhension orale : Les étudiants rencontrent d'importantes difficultés dans la compréhension orale du français, ce qui signifie qu'ils ont du mal à comprendre les explications de leurs enseignants dans cette langue.

- Production orale : Les étudiants en première année d'informatique éprouvent d'énormes difficultés en matière de production orale en français, notamment lorsqu'ils doivent présenter leurs exposés ou soutenir leurs travaux de mémoire.

○ **Question N°11 :**

Qu'est-ce que vous voulez apprendre ?

a- La terminologie et les termes relatifs à votre domaine de spécialité.

b- Que les normes basiques de la langue française qui me permette d'écrire correctement les textes de spécialité et pouvoir comprendre mes cours.

c- Une connaissance qui me permet d'exercer mon métier en français.

d- Autre :

Nous avons obtenu les réponses suivantes à notre question.

Compétence à apprendre	La terminologie et les termes	Que les normes basiques de la langue française	Une connaissance qui me permet d'exercer mon métier en français
Nombre /48	26	10	12
Pourcentage	54,16%	20,83%	25%

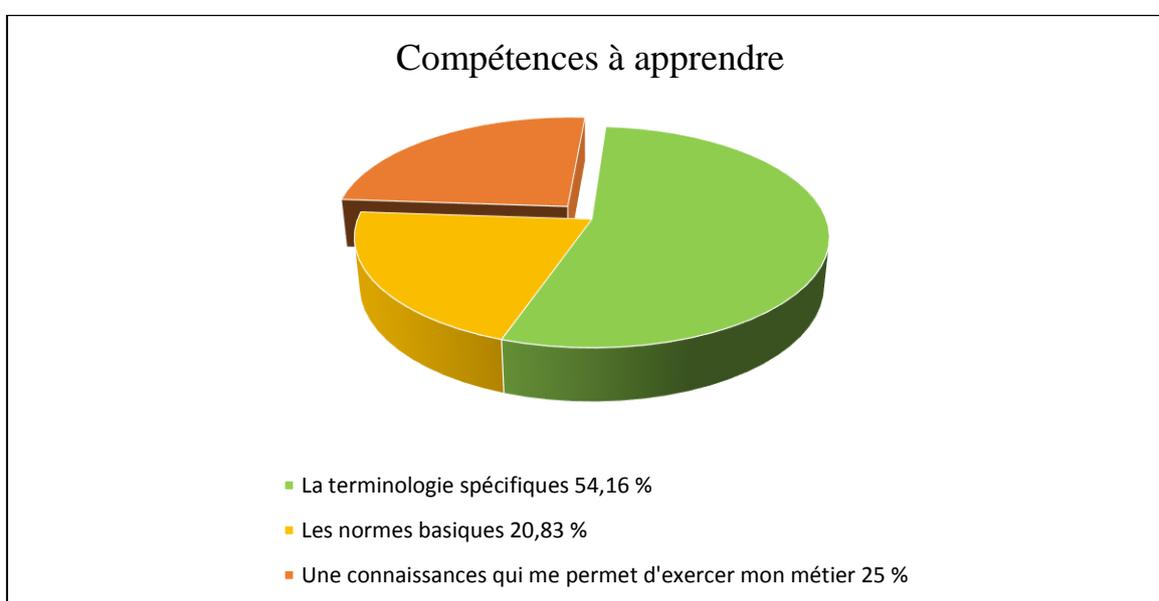


Figure 11 : Les compétences à apprendre

Commentaire :

D'après les réponses obtenues, la plupart des étudiants (54,16%) souhaitent apprendre la terminologie et les termes relatifs à leur domaine de spécialité. 20,83% d'entre eux ont choisi d'apprendre les normes basiques de la langue française qui leur permettent d'écrire correctement les textes de spécialité et de comprendre les cours, tandis que 25% des étudiants veulent acquérir une connaissance qui leur permettra d'exercer leur métier en français. Nous constatons que les étudiants sont conscients de leurs besoins et savent très bien ce qu'ils veulent apprendre.

Nous avons catégorisé ces objectifs en fonction des réponses des étudiants :

- Les étudiants veulent essentiellement apprendre la terminologie propre à leur domaine pour qu'ils puissent comprendre la plupart des idées importantes.
- En deuxième lieu, ils souhaitent avoir un niveau de langue qui leur permette de communiquer facilement lors de leur vie professionnelle.
- Les étudiants veulent également apprendre les bases de la langue française pour pouvoir lire et écrire leurs textes de spécialité et réaliser leurs travaux.

Conclusion partielle

Pour notre enquête, nous avons distribué soixante (60) questionnaires aux étudiants de première année informatique et nous avons récupéré quarante-huit (48) copies remplies. D'après les résultats obtenus du questionnaire, nous avons pu constater les points suivants :

- Les étudiants ont un contact faible avec la langue française en dehors du contexte universitaire. En plus, plusieurs d'entre eux se basent sur la langue arabe pour suivre leurs cours, car elle leur semble plus facile et compréhensible. Cependant, plusieurs étudiants préfèrent étudier en français malgré les obstacles qu'ils rencontrent. Ces étudiants veulent certainement améliorer leur niveau de langue.
- Beaucoup d'étudiants confirment l'utilité du module de français TCE pour eux, mais ils trouvent que le volume horaire consacré à ce module est insuffisant.
- La majorité des étudiants déclarent qu'ils rencontrent de grandes difficultés en production et compréhension orale.
- Les étudiants visent surtout à étudier la terminologie spécifique à leur domaine d'expertise, mais ils ont certainement besoin d'améliorer le reste de leurs compétences linguistiques et discursive pour pouvoir comprendre leurs cours et réaliser leurs travaux.

L'analyse des données nous a permis de conclure que les étudiants de première année informatique ont été choqués par l'impact du français sur la réussite à l'université, et ils font beaucoup d'obstacles dans leur parcours universitaire, cependant, il est encourageant de constater que ces étudiants expriment un réel désir de s'améliorer, notamment grâce à la mise en place de quelques ateliers que nous mentionnerons dans notre conclusion générale.

Conclusion générale

La langue française, bien qu'elle ne soit pas officielle en Algérie, est la langue utilisée pour l'acquisition des connaissances et l'enseignement universitaire. Il est temps de revoir les méthodes d'enseignement du français, en particulier dans les domaines techniques et scientifiques. Dans notre recherche portant sur le domaine des sciences, nous nous sommes concentrés sur les difficultés rencontrées par les étudiants du français sur objectif spécifique (FOS).

Nous avons choisi d'analyser les contenus du programme de français dans le but d'évaluer leur pertinence pour les étudiants de l'informatique. En d'autres termes, nous avons mené une étude sur le programme de français en l'informatique et son utilisation dans les cours de français de ce département afin de déterminer dans quelle mesure ils répondent aux besoins des étudiants. Nous avons examiné l'enseignement du français dispensé par l'enseignant du département de l'informatique, en l'intégrant à la réflexion sur l'enseignement du français aux étudiants de première année informatique. Nous avons également entrepris une analyse des besoins langagiers des étudiants de première année informatique afin de formuler nos suggestions des solutions aux problèmes posés pour remédier à ces besoins.

Il est donc possible de conclure que l'enseignement du français dans ce module présente des problèmes majeurs tels que l'absence d'exercices pratiques et le manque d'opportunités pour appliquer les connaissances acquises dans des situations de production. Nous avons également constaté que l'enseignement des discours universitaires écrits dans ce module de français est limité. L'enseignant se concentre principalement sur l'aspect écrit de manière purement théorique, sans réelle application pratique. Par conséquent, la compétence linguistique et discursive des étudiants est négligée dans des contextes réels et authentiques.

Il est important de noter que ces étudiants ont de nombreuses lacunes à combler en matière de compétence orale. Cela est d'autant plus préoccupant car le département de l'informatique a accordé un volume horaire assez limité à l'enseignement du français, soit une heure et trente minutes par semaine pendant un semestre, ce qui est clairement insuffisant. L'enseignement d'un module comme le français est essentiel dans le parcours universitaire de l'étudiant. Ainsi, on peut constater que le programme de français (des étudiants de première année LMD de l'informatique, année académique "2023/2024") ne répond pas réellement aux besoins langagiers de ces étudiants, car l'enseignant se concentrent principalement sur la compétence rédactionnelle et négligent la compétence

linguistique et discursive. De plus, il est également évident que les contenus du programme n'ont pas été élaborés en tenant compte d'une analyse des besoins spécifiques de ces étudiants.

Toutefois, les étudiants en informatique ont indéniablement besoin de revoir leurs compétences linguistiques. Donc nous pouvons avancer que d'après notre enquête, il est apparu que les étudiants doivent renforcer à la fois leurs compétences linguistiques et discursive (l'oral), et leurs compétences de l'écrit.

Afin de remédier à ces difficultés dans l'utilisation du français, nous suggérons quelques solutions. Cela implique que l'apprenant soit tenu par un principe exigeant la communication en français. D'abord, il est essentiel que les étudiants soient exposés de manière plus fréquente à la langue française. Cela peut être réalisé grâce à des émissions télévisées ou profiter des réseaux sociaux pour rester en contact avec cette langue. Il est ainsi essentiel, de stimuler la motivation des étudiants à lire abondamment afin d'accroître leur vocabulaire et de garantir une bonne rentabilité. Pour améliorer le niveau d'écriture des étudiants, nous recommandons la mise en place d'ateliers d'écriture destinés aux étudiants, leur offrant ainsi une occasion d'exprimer leurs idées en toute liberté. La présence d'enseignants pour encadrer et suivre ces ateliers est essentielle.

Afin de garantir une formation optimale et de haute qualité pour les étudiants, prendre pleinement en compte leurs besoins linguistiques, nécessite donc leur offrir des séances de travaux dirigés, qui leur permettront de mettre en pratique les connaissances acquises, et leur proposer des exercices d'application afin d'améliorer leur maîtrise de la langue, leur connaissance terminologique et de renforcer leur compétence linguistique en consolidant les bases fondamentales. Ajoutons aussi, La nécessité d'intégrer une évaluation formative, car elle offre de nombreux avantages, tant pour les étudiants que pour les enseignants. Elle favorise l'apprentissage actif, permet d'adapter l'enseignement aux besoins individuels, détecte les difficultés précocement et encourage l'amélioration continue.

Prendre en considération le nombre de professeurs chargés de ce module, un seul enseignant ne peut pas gérer convenablement cette charge. En plus, La formation des enseignants doit inclure à la fois une formation en français sur objectifs spécifiques (FOS) et une formation en méthodologie de travail. La formation en FOS vise à réaliser une analyse des besoins, qui diffère de la détermination des besoins primordiaux relevant du contexte

professionnel ou académique. Cette distinction n'est pas présente dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE). De plus, l'enseignement du FOS recommande l'élaboration d'un programme minutieusement conçu pour répondre à des besoins préalablement définis.

Enfin, voici des recommandations sous forme de solutions :

- S'exprimer en la classe afin de participer aux débats.
- Intervenir pendant les cours en prenant la parole.
- Acquérir une bonne compétence en prise de notes lors d'un discours scientifique.
- Réaliser des exposés oraux et des travaux écrits.
- Organiser et préparer des présentations orales.
- Assimiler le vocabulaire technique spécifique aux domaines de l'informatique.

Références Bibliographiques

Ouvrages de spécialité

1. A.A.Bouacha : « La pédagogie du français langue étrangère. » Hachette.1978.
2. BINON,J.,VERLINDE,S.(1999)«Langue(s)despécialité(s):mythe ou réalité?
3. CARRAS, C., KOHLER, P., SJILAGYI, E., TOLAS, J, « Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue ». CLE International, 2007, p7.
4. CHEVAL, M. (2003), « Les établissements culturels à l'étranger et la formation de publics spécialisés : concevoir un programme de français de spécialité », Les Cahiers de l'Asdifle : Y-a- t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ?, n° 14, p. 12.
5. COLLET, T. (2006) « Discours « empratique» et transfert d'une langue de spécialité ».
6. C.Parpette : « Intégration de la formation professionnelle dans les cursus universitaires : légitimité et limites de la démarche. » Montréal.1979.P :37.
7. D.A.Wilkins, cité par : H.Besse : « Enseigner la compétence de communication. 1980.P 153.
8. DURIEUX, C. (1997) « Pseudo-synonymes en langue de spécialité ».
9. G.Vigner : « Lire du texte au sens » CLE International.1979, p:16.
10. Holtzer., 2004, 13 In QOTB Hani, Op, Cit, p.36
11. Lehmann, D., (1993), Objectifs spécifiques en langue étrangère, Collection F, Hachette Fle.
12. LERAT, Pierre (1995) Les langues spécialisées, Paris : PUF, coll. « Linguistique nouvelle ».
13. Mangiante, J.M., Parpette, C., (2004), Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette.
14. Mangiante, Jean-Marc et Parpette, Chantal, « Le Français sur Objectif Universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires », Colloque Forum Heracles et Université de Perpignan Via Domitia, Le Français sur Objectifs Universitaires, 10-12 juin 2010.

-
15. MEUNIER, M. (2007) «Qu'est-ce qu'une langue de spécialité?», p.06.
 16. MOURLHON-DALLIES, F. (2006) « Penser le français langue professionnelle »,p.11.
 17. Mourlhon –Dallies, 2006 : 30, In QOTB Hani, Op, Cit, p.66.
 18. QOTB H. A. A., Vers une didactique du français sur Objectifs Spécifiques médié par Internet, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier III, septembre 2008, p.2.
 19. R.Richterich, « Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage. » Hachette.Paris.1985
 20. Richterich, cité par : R .Le blan : « Les besoins langagiers dans l'enseignement des langues secondes. » UNIV : Bohmene de l'ouest. Colloque. (20-22) Septembre 2001.
 21. TAUZIN B, « Outils et pratiques du FOS dans l'enseignement, la formation d'enseignants, les examens et l'édition », table ronde in Les cahiers de l'asdifle - Y- at-il un français sans objectif(s) spécifique (s) ?, n°14,2003.

Articles

1. Lamia, B (2017), Le français sur objectif spécifique (FOS) : méthodologie pour une réalisation didactique efficace repéré à :
https://www.researchgate.net/profile/Lamia_Boukhannouche, consulté le 06/ 04/2023 à 17h.
2. Porcher, L. (1976). « Mr. Thibault et le bec bunsen », in Études de linguistique appliquée n° 23, p6-13.
3. Porcher, L. (2002) : « Nécessités pratiques et apports théoriques en FOS : quelles convergences, quelles interrogations ? », 85-100 in : Y a-t-il un français sans objectifs spécifiques ? Les cahiers de l'ASDIFLE. Grenoble.
4. PORCHER, L., (2004) : L'enseignement des langues étrangères, Paris, Hachette.
5. RICHER, J.J.(2008), « Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S.) : une didactique spécialisée ? », Synergies Chine, n° 3.

Dictionnaires

1. CUQ, J. P., (2004) : Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, Paris, Hachette livre.
2. DUBOIS, J. et al. (2002) Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse.
3. GALISSON, R., COSTE, D. (1976) Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette.
4. LEGENDRE R, Dictionnaire actuel de l'éducation. 2ème éd. Ed Guérin. Montréal, 1993.

Références Électroniques

1. <https://gerflint.fr/Base/Chine3/richer.pdf>.
2. <https://calenda.org/1051574?lang=en> « Le français sur objectif spécifique (FOS) dans tous ses états ».
3. <https://hal.science/hal-02051733/document>.
4. <https://journals.openedition.org/amerika/3437>.

Mémoires

1. B. Bouchra, Identification des besoins langagiers d'un public FOS/FOU : Cas des étudiants de 1ère année médecine de Mostaganem (Mémoire de master). Consulté le 13/04/ 2023 à 19h.
2. B. Ibtihel. Enseignement / Apprentissage du FOS dans les départements techniques cas des étudiants de 2 ème année Agronomie à l'Université Mohamed El Bachir El Ibrahimi de BBA. (Mémoire de Matser). Consulté le 13/04/2023 à 20h.
3. Jabbalah Siham (2019). L'apprentissage du FOS dans les filières scientifiques et technique à l'université Mohamed Khider Biskra Cas des étudiants 2LMD (Memoire de Matser) consulté le 16/ 03/ 2023 à 20h.

4. REBHI M. Amine (2020). Le français sur objectif spécifique : les difficultés et les besoins langagiers en compréhension de l'écrit chez les étudiants de 1ère année médecine vétérinaire de l'université de Tiaret.

5. <http://e-biblio.univ-mosta.dz/bitstream/handle/123456789/6936/CD.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Consulté le 04/04/2023 à 13h.

Annexes

**Questionnaire adressé aux étudiants de première année informatique université Ibn-
khalidoun de Tiaret.**

Dans le cadre d'une recherche en didactique du fle, qui porte sur le français sur
objectif(s) spécifique(s), nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

▪ **La première section**

« Profil des étudiants et des questions générales sur le FOS »

1. Vous êtes :

étudiant

étudiante

2. La note obtenue à l'examen de français au baccalauréat :

a- Supérieur à la moyenne.

b- Inférieur à la moyenne.

3. Votre inscription en première année licence informatique correspond-elle à :

a- Votre propre choix.

b- Choix des parents.

c- Au hasard.

d- Votre moyenne conditionne votre choix.

4. Utilisez-vous la langue française dans votre vie quotidienne ?

a- Souvent

c- Toujours

b- Rarement

5. Aimez-vous étudiez en français ?

a- Oui

b-Non

6. Que faites-vous pour améliorer votre niveau en langue française ?

(plusieurs réponses).

a- Vous lisez des romans.

b- Vous lisez des ouvrages de spécialité.

c- Vous regardez des émissions télévisées.

d- Vous profitez les réseaux sociaux pour étudier la langue.

e- Vous faites des formations en ligne ou présentiel.

▪ **La deuxième section**

« des questions particulières pour le module du français TCE »

7. Que pensez vous du module de français TCE que vous avez étudié durant le premier semestre ?

a-Utile

b- Inutile

8. Que pensez vous du volume horaire consacré pour ce module ?

a- Suffisant

b- Insuffisant

9. Vous vous adressez à l'enseignant pour poser des questions ou participer en utilisant :

a- Français

b- Arabe

c- Français et arabe

10. Vous rencontrez des difficultés beaucoup plus en :

a- Compréhension écrite (comprendre le français écrit).

b- Production écrite (écrire en français).

c- Compréhension orale (comprendre le français parlé).

d- Production orale (parler en français).

11. Qu'est-ce que vous voulez apprendre ?

a- La terminologie et les termes relatifs à votre domaine de spécialité.

b- Que les normes basiques de la langue française qui me permette d'écrire correctement les textes de spécialité et pouvoir comprendre mes cours.

c- Une connaissance qui me permet d'exercer mon métier en français.

d- Autre :

Merci de votre collaboration.

Questionnaire adressé à l'enseignant du module de (TCE) Techniques de communication et d'expression, département de l'informatique

Dans la cadre d'une recherche en didactique du fle, qui porte sur le français sur objectif(s) spécifique(s), nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire. Nous vous remercions pour votre collaboration.

1. Quel est votre diplôme?

.....

2. De combien d'années d'expérience disposez-vous dans le domaine d'enseignement ?

a. Moins de 10 ans

b. 10 ans et plus

c. Plus de 20 ans

3. Les niveaux des étudiants en langue française, qu'en pensez-vous ?

a. Très bon

b. Bon

c. Passable

d. Mauvais

e. Trop mauvais

4. Le programme du module du français, pensez-vous qu'il répond aux besoins langagiers des étudiants ?

a. Oui

b. Non

Si non, que manque t-il?

.....

5. Proposez-vous souvent des activités orales en classe ?

a. Oui

b. Non

Si oui, citez des exemples,

.....

6. Est ce que vos étudiants prennent la parole facilement ?

a. Oui

b. Non

Si non, pour quelles raisons à votre avis,

7. Quelles sont vos suggestions pour remédier à ces obstacles ?

.....

8. Vos étudiants réussissent-ils à comprendre les cours écrits facilement ?

a. Oui

b. Non

Si non, qu'est ce que vous leur proposez pour améliorer leur niveaux en compréhension écrite ?

9. Quelles sont les erreurs de l'écrit les plus commises par vos étudiants ?

(Vous pouvez choisir plusieurs réponses)

a. De grammaire

b. D'orthographe

c. De conjugaison

d. De syntaxe

10. Que leurs proposer pour faire face à ces difficultés d'expression écrite ?

.....

Merci de votre collaboration.

❖ Module d'Algorithmique

Cours Algorithmiques et structure de données



Figure 9.5. Structure de données représentant l'ensemble E.

Cette structure de données appelée **liste linéaire chaînée** (llc) nous permet de mémoriser cette liste de couples à l'aide des pointeurs. Ces couples sont appelés des **cellules** ou des **maillons**.

h. Définition

Une liste linéaire chaînée (llc) est constituée d'un ensemble d'éléments appelés **cellules** ou **maillons** dont la structure de données est généralement un enregistrement ayant des champs qui contiennent des valeurs et au moins un champ qui contient l'adresse de la cellule suivante. La Figure 9.6 schématise une représentation conceptuelle d'une llc.

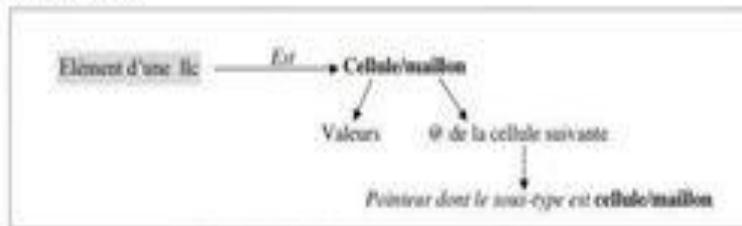


Figure 9.6 : Représentation conceptuelle d'une llc.

Exemple

Soit la définition et la déclaration suivantes :

```

type tCellule = Enregistrement
  v : entier ;
  suiv : pointeur de tCellule ;
Fin enregistrement ;
var pt_llc : pointeur de tCellule ;
    
```

Après création de cette liste et ajout de 4 cellules (on verra l'ajout des cellules dans la section - opérations sur les llc-), on aura la llc comme le montre la Figure 9.7.

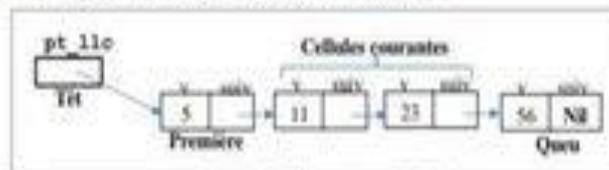


Figure 9.7 : llc contenant 4 cellules.

Le pointeur **pt_llc** est la tête de la llc. Il contient l'adresse de la première cellule. Le Tableau 9.2 montre comment, à partir de **pt_llc** on peut accéder à toutes les cellules de la llc.

❖ Module de (Techniques d'expression et de communication).

Cours : L'exposé oral

Chapitre II
Techniques de communication

☐ L'exposé orale

➤ Réussir sa présentation orale :

1. Avant la présentation : (suite)

b) La préparation

- Rédigez des notes succinctes, claires et aérées: elles vous seront utiles si vous perdez le fil de vos idées.
- Répétez plusieurs fois votre exposé à haute voix, au besoin devant un miroir: on ne parle pas comme on écrit.

c) Le matériel

- Pour les slides, respectez la règle des " 7 lignes de 7 mots de 7 mm" (taille de la police = +/-20).
- Visuellement, un graphique est plus parlant qu'un tableau

28 Département d'informatique / ISI
Niveau : 1^{er} Année Licence
Module : Technologies scientifiques et expression écrite et orale

Chapitre II
Techniques de communication

☐ L'exposé orale

➤ Réussir sa présentation orale :

1. Avant la présentation : (suite)

c) Le matériel

Exemple à suivre →



29 Département d'informatique / ISI
Niveau : 1^{er} Année Licence
Module : Technologies scientifiques et expression écrite et orale

Chapitre II
Techniques de communication

☐ L'exposé orale

➤ Réussir sa présentation orale :

1. Avant la présentation : (suite)

c) Le matériel

Exemple de ce qu'il ne faut pas faire. →



Ce slide est illisible :

- Il contient des phrases complètes et pas des mots-clés.
- Les caractères sont trop petits.

30 Département d'informatique / ISI
Niveau : 1^{er} Année Licence

❖ Module de français (Techniques d'expression et de communication).

Cours : L'exposé oral (Suite)

Chapitre II
Techniques de communication

☐ L'exposé orale

Nombre d'entre nous redoutent le moment de prendre la parole en public.

Comment transmettre efficacement notre message ?

- Bien communiquer oralement, c'est faire passer des messages :
- A l'aide d'un langage choisi,
- En adoptant un ton approprié,
- En jouant sur les émotions,
- En utilisant intelligemment son corps pour que le public comprenne, accepte et adhère au message



83
Département d'informatique / ISI
Niveau : 1^{ère} Année Licence
Module : Terminologie scientifique et expression écrite et orale

Chapitre II
Techniques de communication

☐ L'exposé orale

➤ Réussir sa présentation orale :

- Réussir une présentation orale inclut donc des paramètres qui dépassent largement la présentation elle-même.
- La maîtrise d'une situation de communication dépend tout autant d'un "savoir-faire" (technique), que d'un "savoir-être" (aisance et confiance en soi).

1. Avant la présentation :

Quel que soit le thème de votre exposé, vous l'aborderez différemment selon la composition du public, le temps imparti ou la disposition de la salle. Ces questions doivent donc être examinées au préalable..

84
Département d'informatique / ISI
Niveau : 1^{ère} Année Licence
Module : Terminologie scientifique et expression écrite et orale

Chapitre II
Techniques de communication

☐ L'exposé orale

➤ Réussir sa présentation orale :

1. Avant la présentation : (suite)

a) Le contexte

Pour cerner le contexte dans lequel vous allez prendre la parole, posez vous les questions suivantes:

- De combien de temps de parole puis-je disposer?
- Qui sont mes interlocuteurs : âge, niveau de formation, ...?
- Comment la salle est-elle disposée et équipée: taille, possibilité d'utiliser un projecteur, présence d'un écran de projection, ... ?
- Quelles sont les contraintes sociales: ce qui est permis, les connaissances préalables du public, ...?

85
Département d'informatique / ISI
Niveau : 1^{ère} Année Licence
Module : Terminologie scientifique et expression écrite et orale

❖ Programme du module de français (TCE).



Cours: Terminologie scientifique et expression écrite et orale

Chargé de cours : Dr. Noureddine MAAMAR

Département d'Informatique / MI
Niveau : 1^{ère} Année Licence
Module : Terminologie scientifique et expression écrite et orale



Contenu du cours:

- ❑ **Chapitre I : Terminologie Scientifique**
 - ❖ Terminologie informatique ;
 - ❖ Terminologie mathématique.
- ❑ **Chapitre II : Technique d'expression écrite et orale**
 - ❖ La prise de notes ;
 - ❖ Techniques de rédaction d'un mémoire, d'une synthèse, et d'un rapport de stage ;
 - ❖ Utilisation des moyens de communications modernes (généralités sur la communication, les méthodes de communication, exposé oral, ...).
- ❑ **Chapitre III : Expression et communication dans un groupe**
 - ❖ Typologie et fonctionnement des groupes ;
 - ❖ Techniques d'animation de groupe.

Département d'Informatique / MI
Niveau : 1^{ère} Année Licence
Module : Terminologie scientifique et expression écrite et orale

❖ Objectifs du module de français (TCE).

Semestre : 01

Unité d'enseignement : Méthodologique

Matière : Terminologie scientifique et technique d'expression écrite et orale

Crédits : 2

Coefficient : 1

Objectifs de l'enseignement

- Technique d'expression écrite : apprendre à rédiger un mémoire ,faire un rapport ou une synthèse .
- Technique d'expression Orale : faire un exposé ou une soutenance, apprendre à s'exprimer,communiquer au sein d'un groupe

Connaissances préalables recommandées : Connaissances en langue française.

Contenu de la matière :

Chapitre 1: Terminologie Scientifique.

Chapitre 2 : technique d'expression écrite et orale (rapport, synthèse, utilisation de moyens de communications modernes.) sous forme d'exposé.

Chapitre 3 : Expressions et communications dans un groupe .

Mode d'évaluation : Examen (100%).

Références

. L. Bellenger, l'expression orale , Que sais je ? , Paris P.U.F, 1976.

. Canu, Rhétorique et communication, P, éditions organisations- Université , 1992. R. . Charless et C. William , la communication orale , Repères pratiques , Nathan , 1994

Résumé :

La recherche porte sur l'enseignement du FOS pour répondre aux besoins des apprenants. À l'université de Tiaret, les étudiants de première année en informatique ont des difficultés à suivre les cours en français. Pour y remédier, le département d'informatique a mis en place un module de français adapté aux besoins des étudiants. Une enquête a été menée auprès de ces étudiants pour détecter et analyser leurs besoins, et adapter le contenu du module.

Mots clés :

FOS _ Enseignement _ Besoins _ Informatique_ Difficultés _ Module de français

Summary :

The research focuses on teaching French for Specific Purposes (FSP) to meet the learners' needs. At the University of Tiaret, first-year computer science students have difficulty following courses in French. To address this issue, the Computer Science Department has implemented a French module tailored to the students' needs. A survey was conducted among these students to detect and analyze their needs and adapt the module's content.

Keywords :

FSP, Teaching, Needs, Computer Science, Difficulties, French Module.

ملخص:

يتمحور البحث حول تدريس اللغة الفرنسية لأهداف محددة لتلبية احتياجات المتعلمين. في جامعة تيارت، يواجه طلاب السنة الأولى في علوم الحاسوب صعوبة في متابعة الدروس باللغة الفرنسية. لمعالجة هذه المشكلة، قام قسم علوم الحاسوب بتنفيذ وحدة فرنسية مصممة خصيصاً لتلبية احتياجات الطلاب. تم إجراء تحقيق بين هؤلاء الطلاب للكشف عن احتياجاتهم وتحليلها وتكييف محتوى الوحدة.

الكلمات المفتاحية:

الفرنسية بشأن هدف محدد _ التعليم _ الاحتياجات _ علوم الحاسوب _ الصعوبات _ وحدة اللغة الفرنسية